

Recyclage à l'usine Specialty

La collaboration union-patronat a fait que tous les employés ont été reclassés

(VOIR PAGE 5)

Photo prise lors de la réunion qui s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Valleyfield vendredi après-midi dernier lors de la présentation du Rapport final de reclassement des employés de la Montreal Cottons Ltd. (usine Specialty) de Valleyfield. Dans l'ordre : M. R. G. Robineau, gérant du personnel de la Dominion Textile, Valleyfield, M. Gaston Brazeau, directeur des relations industrielles de la Dominion Textile Limitée, M. Gustave Poirat, directeur du Centre de Main-d'oeuvre du Canada, Son Honneur le maire Me Raphaël Barrette et M. Léo Daoust, agent d'affaires du local 100 des Ouvriers Unis des textiles d'Amérique.

(Photo: Peter Rozon)



**D'après Laniel
Beauharnois aura
son quai et sa
descente à bateaux**

(VOIR PAGE 4)

**Enfin les travaux de
voirie ont débuté
dans le rang double**

(VOIR PAGE 3)

**Tôt ou tard, l'ancien canal
Beauharnois sera rempli**

(VOIR PAGE 3)

**La R.C.M.P. fluviale
quitterait Valleyfield**

(VOIR PAGE 12)

**Steinberg à Valleyfield:
oui et non**

(VOIR PAGE 16)



DOUZE DESSINS D'ENFANTS POUR LES TIMBRES DE NOËL 1970

Les timbres canadiens de Noël 1970 reproduisent douze dessins dont le thème est "Que représente Noël pour vous". Ces dessins ont été choisis par le Comité consultatif de l'esthétique des Postes, parmi les 50,000 qui ont été présentés, à l'occasion d'un concours de dessins de timbres-poste, par des enfants canadiens d'un peu partout au pays. Ce concours a eu lieu sous l'égide du ministère des Postes, aidé par les ministères de l'Éducation et les galeries d'art de chaque province, à l'occasion de Noël 1969. Les timbres, dont les valeurs faciales sont respectivement de 5, de 6, de 10 et de 15 cents, seront mis en vente à compter du 7 octobre et répondront aux besoins d'affranchis-

sement des envois de Noël. L'impression des nouveaux timbres a été confiée à la Canadian Banknote Company qui, en utilisant un procédé de lithographie en quatre couleurs (le rouge, le bleu, le jaune et le noir), conservera aux dessins, dans la mesure du possible, la vivacité naturelle de leurs couleurs. Cinq des dessins se répéteront sur chacune des feuilles de timbres de 5 cents et de 6 cents, tandis que les feuilles de timbres de 10 cents et de 15 cents n'auront chacune qu'un seul dessin. L'inscription "Canada — Christmas — Noël/1970" et la valeur faciale en noir seront reproduites dans la bordure de chaque dessin.

Les cinq dessins du timbre

TOURNOI DE GOLF DES LIBÉRAUX

— LAUZON DEVIENT LE DONAT PROVINCIAL
— CADIEUX TENDE DE FLATTER LES JOURNALISTES
LANIEL S'EN PREND A RENE LEVESQUE

Les militants libéraux du comté de Beauharnois se sont groupés lundi autour de leur député, M. Gérard Cadieux, dans le cadre du tournoi de golf annuel de l'Association libérale de la circonscription électorale du comté de Beauharnois.

Parmi les invités, on remarquait le ministre du travail et de l'immigration, M. Pierre Laporte, ainsi que plusieurs maires des municipalités environnantes.

Celui qu'on a qualifié de Donat provincial des libéraux, M. Donat Lauzon, maire de St-Timothée-Paroisse, a notamment déclaré, après qu'on l'eut appelé à prendre la parole, qu'il saluait tout spécialement les dames présentes. L'épouse et la mère ont toujours été le succès d'un homme, de dire M. Lauzon, ainsi que le succès de sa famille. Et pour justifier ce que je viens d'énoncer, continuait-il, je me glorifie de dire que j'ai été élevé sur les genoux d'une mère canadienne-française. Tant et aussi longtemps que nous aurons des mères canadiennes-françaises au pays,

notre race survivra et rivalisera avec la race anglaise. Cette saine rivalité, devait-il conclure sur ce point, fera la force du pays.

Après ces brillantes déductions, on a cédé la parole au député Gérard Laniel qui, entre autres propos, a tenu les suivants:

"Lors et à la suite de la dernière élection, il y en a qui n'ont pas réussi à comprendre que, dans la province de Québec, la démocratie avait joué, que le peuple avait choisi: des gars comme René Lévesque qui oublient qu'une décision a été prise, qu'on a choisi, à Québec, un gouvernement d'action, sincère, qui veut le bien du peuple et qui a déjà pris ses responsabilités."

"Pendant ce temps-là, ceux qui n'ont pas encore compris ce choix démocratique, cette décision de la population, se lamentent. Ici, dans le comté de Beauharnois, on se demande si en politique (aujourd'hui) on ne devrait pas donner des prix de consolation, des suçons, parce qu'il y en a qui en auraient mérité. Ils ne cessent de pleurer."

"Nous du parti libéral, on est ici pour bâtir la province de Québec, et en tant que député fédéral, je suis là pour travailler avec Pierre Laporte, avec mon collègue Gérard Ca-

dieux, pour bâtir la province sur le plan économique, sur le plan social et nous réussissons."

Le héros de la soirée, M. Gérard Cadieux, a lancé une pluie de remerciements envers tous ceux et celles qui avaient contribué au succès de l'événement au grand plaisir de la hord: de supporteurs présents.

Parlant des journalistes qu'il a l'habitude de flatter ou d'égrotter selon que ceux-ci lui sont favorables ou non, ou servent ou non ses intérêts, le nouvel adjoint parlementaire a lancé:

"Merci aux journalistes de première, deuxième et troisième catégorie. Ce soir, pour moi, ce sont des journalistes de première catégorie."

M. Pierre Laporte, quant à lui, a décrit son collègue Gérard Cadieux, comme un important collaborateur et un ami sincère, un homme sur qui on pouvait compter.

QUELQUE CHOSE

A VENDRE,

A LOUER,

VOYEZ

LA GAZETTE

de 5 cents sont tous sur fond clair. Les thèmes en sont respectivement un traineau tiré par un cheval, dont le dessin a été exécuté par Donna Niskala (9 ans), de Macrorie (Sask.); un père Noël sous la forme d'un lutin, d'Anthony Martin (5 ans), d'Amaranth (Man.); une scène de la Nativité, de Lisa Wilson (8 ans), de Kamloops (C.B.); des skieurs, de Dwayne Durham (7 ans), de Fort Erie (Ont.), et deux bonshommes de neige, de Manon Lecompte (10 ans), de Laprairie (P.Q.). Le timbre de 5 cents, qui sera tiré à 220 millions d'exemplaires, sera d'un format moyen (30 x 24 mm) dans le sens horizontal.

Le tirage des timbres de 6 cents, de même format, sera de 136 millions d'exemplaires. Les cinq dessins de 6 cents, sur fond foncé, reproduiront l'Enfant-Jésus nouveau-né, de Janet McKinney (8 ans), de Saint John (N.B.); un arbre de Noël, de Jean Pomerleau (8 ans), de Saint-Paul (Alberta); une boutique de jouets de Noël, de Nancy Whatley (10 ans), d'Armdale (N.E.); le père Noël en tournée, d'Eugène Bhattacharya (7 ans), de St. John's (T.N.), et une église illuminée, de Joseph McMillan, de Summersville (I.P.E.).

Les deux timbres de valeur faciale plus élevée, qui pourront être utilisés pour les colis et le courrier aérien international, sont d'un format

horizontal plus grand (40 x 24 mm). Le timbre de 10 cents sera tiré à 27 millions d'exemplaires et celui de 15 cents à 22 millions. Une crèche sur un fond étoilé, de Corinne Fortier (10 ans), de Saint-Léon (Man.), figure sur le timbre de 10 cents, tandis qu'un paysage où l'on voit une auto-neige décore le timbre de 15 cents, de Tanis Dojcek (10 ans), de Flin Flon (Man.).

Les douze enfants dont les dessins ont été choisis auront comme prime un voyage dans

la capitale nationale pendant la dernière semaine d'août. Une visite spéciale à la Canadian Banknote Company sera comprise dans le programme de la semaine, et les enfants pourront y voir les timbres de Noël en cours de fabrication.

Les collectionneurs peuvent passer des commandes de ces timbres, à leur valeur faciale, au

SERVICE DE PHILATELIE
POSTES CANADIENNES
OTTAWA 8 (ONTARIO)

DANS LE JOURNAL, CETTE SEMAINE:

VOTRE DEMANDE
D'INSCRIPTION

AU RÉGIME D'ASSURANCE-MALADIE
DU QUÉBEC

RETOURNEZ-LA DÈS AUJOURD'HUI!

Pensez-vous à vous inscrire aux cours pour adultes!

- COURS DU SOIR (temps partiel)
en formation générale
en formation professionnelle
en éducation populaire

INSCRIPTION :
de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.
14-15-16 septembre 1970
Ecole Secondaire Hébert
VALLEYFIELD

15-16 septembre 1970
Ecole Polyvalente A.-Pigeon
HUNTINGDON

- COURS PAR CORRESPONDANCE
EN FORMATION GÉNÉRALE

en tout temps au
Service de l'Éducation
Permanente ou aux
CENTRES D'INSCRIPTION
14-15-16 septembre 1970

- COURS A PLEIN TEMPS

en formation générale
en formation professionnelle
en formation professionnelle
agricole

en tout temps au
Centre de la Main-d'œuvre
du Canada,
4, rue St-Laurent
VALLEYFIELD

Le service de l'éducation
permanente

Commission Scolaire
Régionale Salaberry

43, ave du Parc

Valleyfield

373-8066 ou 373-8069



Plusieurs personnes assistèrent au vernissage de l'Exposition de peintures et travaux exécutés au cours des dernières années par M. Arthur Brault de Valleyfield. Cette réception eu lieu samedi soir dernier au Centre d'Art du Chalet du Parc Sauvé. Au haut l'on

remarque une partie de la foule et au bas: M. le député Gérard Laniel, M. Arthur Brault, M. Jean-Louis Erault, Mme Arthur Brault, Mme Louis Chatel, Me Pierre Brassard, président du Centre et le maire Me Raphaël Barrette. (Photos: Peter Rozon).

Enfin, travaux de voirie ont débuté dans le rang Double

Le député du comté de Beauharnois à l'Assemblée nationale, M. Gérard Cadieux, a annoncé vendredi dernier que les travaux de pavage dans le rang double, entre Valleyfield et St-Timothée, débuteraient dès cette semaine.

Nous avons eu l'occasion de l'interroger à ce sujet. Nous lui avons d'abord demandé quand commencent exactement ces fameux travaux tant attendus:

"Les travaux de voirie, en ce qui concerne le rang double, débuteront cette semaine. D'a-

bord, il y aura un premier contrat en asphalte. L'ouverture des soumissions était mardi. Le plus bas soumissionnaire se verra octroyer le contrat dès aujourd'hui. Il pourra commencer la partie qui est déjà construite et la mettre en asphalte. La continuation de la construction du rang double commencera mercredi ou jeudi matin le plus tard. Il y a un budget d'environ 200.000 dollars qui sera dépensé d'ici quelques mois dans le rang double. Ça me fait plaisir de le dire devant les dirigeants de la Dominion Textile,

parce qu'ils ont dans cet endroit un investissement de plusieurs millions de dollars et c'est primordial pour le comté de Beauharnois que ces travaux-là se terminent le plus tôt possible."

QUESTION:

Je pense que ça fait quand même un bon bout de temps que vous travaillez pour obtenir la réalisation de ces travaux?

Oui, ça fait déjà quelque temps que c'est commencé et disons que nous avons eu certaines difficultés techniques. Il y a eu certains changements du côté du Ministère de la voirie. C'est un nouveau ingénieur qui est là, M. Pronovost, et qui se dévoue corps et âme depuis quelques temps. Et lorsqu'après le 29 avril, il faut dire les cho-

TOT OU TARD, L'ANCIEN CANAL DE BEAUHARNOIS SERA REMPLI

Si on se fie au dire du député Gérard Laniel, les nombreux problèmes posés par l'ancien canal Beauharnois seront peut-être résolus dans un avenir rapproché.

Sachant que la question intéresse hautement les contribuables de la région, et tout spécialement ceux de St-Timothée, paroisse et village, nous avons abordé le sujet en compagnie du député de Beauharnois qui s'est fait un plaisir de nous donner les précisions suivantes:—

— En ce qui concerne le casse-tête de nombre de gens dont moi-même et les autorités municipales, le canal de Beauharnois est là. Il n'y a rien de fait. Il y a une route qui longe le canal, il y a des fossés, de la pollution, tout le monde se pose des questions, et depuis un bon nombre d'années, avant que je devienne député, tout le monde dans la paroisse de St-Timothée et même le village se demandait si le gouvernement ne se déciderait pas un jour à faire quelque chose. Et puis, justement cette semaine, à la suite de crédits supplémentaires qui viennent d'être votés pour la province de Québec pour parer au chômage, il n'est pas impossible (alors je n'annonce pas ça comme une nouvelle définitive) mais il n'est pas impossible qu'on ait les fonds disponibles pour commencer le remplissage du canal de Beauharnois dans toute sa longueur, une longueur de 7 milles, dès cette année. Alors si nous faisons cela, on

espère que ce sera le départ, la solution d'un problème qui préoccupe tout le monde depuis un bon nombre d'années. On espère aussi que ça nous fournira l'argument, peut-être, pour convaincre le gouvernement provincial d'utiliser le tracé du canal de Beauharnois, l'ancien canal de Beauharnois, pour faire la nouvelle route entre Montréal et Valleyfield. Ce qui ferait en sorte que les terres ne seraient pas subdivisées une fois de plus. Et tout en réglant un problème, je pense que nous aiderions aux résidents qui longent le canal.

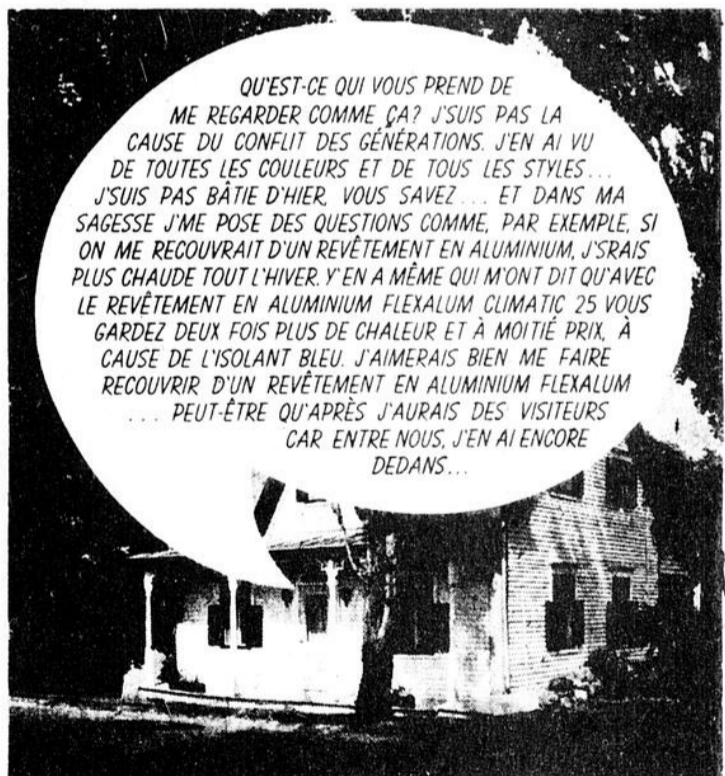
— Quand vous dites que vous espérez avoir les fonds cette année, ça suppose que si par malheur ça ne se faisait pas prochainement, ce serait fait un de ces jours?

— Définitivement, nous en sommes rendus à une solution, nous avons une décision à prendre. Si le gouvernement provincial n'est pas intéressé au canal dans son état actuel, et bien nous, le gouvernement fédéral, d'ici très peu d'années, nous finirons par le remplir dans toute sa longueur. Je ne sais si à ce moment-là, nous céderons les parties de terrain aux propriétaires résidents, d'une façon ou d'une autre, je ne le sais pas. Mais nous pourrions régler le problème d'ici 5 ans, j'en suis convaincu d'une façon définitive.

Grand tournoi

Grand tournoi de Balle Lente à Ormstown au profit des Loisirs d'Ormstown les 4-5-6 et 7 septembre. Bourses au montant de \$800. Pour information 829-2338, ou 829-2144.

Aussi Grand tournoi de balle lente à Valleyfield les 4-5-6 et 7 septembre. Fête du Travail, au Parc Leduc. Une bourse de \$500, sera disputée. Pour informations: 373-7424, ou 371-3447.



QU'EST-CE QUI VOUS PREND DE ME REGARDER COMME ÇA? J'SUIS PAS LA CAUSE DU CONFLIT DES GÉNÉRATIONS. J'EN AI VU DE TOUTES LES COULEURS ET DE TOUS LES STYLES... J'SUIS PAS BÂTIE D'HIER, VOUS SAVEZ... ET DANS MA SAGESSE J'ME POSE DES QUESTIONS COMME, PAR EXEMPLE, SI ON ME RECOUVRAIT D'UN REVÊTEMENT EN ALUMINIUM, J'SRAIS PLUS CHAUDE TOUT L'HIVER. Y'EN A MÊME QUI M'ONT DIT QU'AVEC LE REVÊTEMENT EN ALUMINIUM FLEXALUM CLIMATIC 25 VOUS GARDEZ DEUX FOIS PLUS DE CHALEUR ET À MOITIÉ PRIX, À CAUSE DE L'ISOLANT BLEU. J'AIMERAIS BIEN ME FAIRE RECOUVRIR D'UN REVÊTEMENT EN ALUMINIUM FLEXALUM... PEUT-ÊTRE QU'APRÈS J'AURAIS DES VISITEURS CAR ENTRE NOUS, J'EN AI ENCORE DEDANS...



Photo prise lors d'une réunion qui s'est tenue à l'Hôtel-de-Ville de Valleyfield vendredi après-midi dernier lors de la présentation du Rapport final du comité de reclassement des employés de la Montreal Cottons Ltd (usine speciality) de Valleyfield. Sur la photo dans l'ordre l'on remarque: M. Gérard Cadieux, député à l'Assemblée Nationale, M. Jacques Préfontaine, gérant du Centre de Main d'Ouvre du Canada à Valleyfield, M. J. Gérard Lalonde, attaché d'Administration

au Centre de Main-d'oeuvre du Québec à Valleyfield, M. Gustave Poirat, directeur du Centre de Main-d'oeuvre du Canada, Son Honneur le maire Me. Raphaël Barrette, M. Léo Daoust, agent d'affaire du local 100 des Ouvriers unis des textiles d'Amérique, M. Gaston Brazeau, directeur des Relations industrielles de la Dominion Textile Limitée et M. Gérard Laniel, député fédéral du comté de Beauharnois. (Photo: Peter Rozon).

revêtement en aluminium
Flexalum
un produit
Hunter Douglas
2501 route Trans-Canada,
Pointe-Claire, Montréal 740, Qué.

DEPOSITAIRE AUTORISÉ

GEORGES ROBERT ALUMINIUM
ST-LOUIS DE GONZAGUE 373-5633
Clapboard, portes, ornements et
fenêtres en aluminium - estimé gratis



Lundi dernier se tenait au Club de Golf de Valleyfield le 10ème Tournoi de Golf Annuel de l'Association Libérale du comté de Beauharnois. Voici les principaux gagnants. Photo du haut à gauche — le ministre Pierre Laporte et le député Gérard Cadieux présente le trophée Jean Lesage qui a été remporté encore une fois par Wayne Leslie avec un score brut de 79. A droite l'on présente le trophée low net à Jacques Beauchamp avec un

score de 71. L'on remarque sur la photo de droite le président de l'Association libérale Me. Jean-Pierre Audette. Au bas à gauche Mme Pierre Laporte et le député Gerald Laniel présente le trophée low gross à Myrna Floeming chez les dames. Et à droite un souvenir à Pierre Laporte.

(Photos: Peter Rozon)

D'APRES LANIEL, BEAUHARNOIS AURA SON QUAI ET SA DESCENTE A BATEAUX

La campagne lancée dernièrement par les autorités municipales de Beauharnois, afin d'obtenir du gouvernement fédéral qu'il construise un quai et une descente à bateaux dans les limites de leur ville, a trouvé bonne oreille auprès du député Gerald Laniel.

M. Laniel, qui a accepté de nous faire une déclaration à ce sujet, rencontrera d'ailleurs bientôt les citoyens de Beauharnois pour en discuter plus longuement, dans le cadre d'une assemblée publique.

Dès maintenant cependant, nous pouvons affirmer qu'il y a une solution qui a fait en sorte que le quai demeure la propriété du gouvernement fédéral. Celui-ci s'engage à l'améliorer. Son amélioration dépendra quand même du budget que l'on votera d'année en année. Mais je pense bien qu'avec le temps, nous pourrions faire quelque chose de bien et on transferra à la Ville de Beauharnois l'administration. J'ai confiance

qu'on pourra rencontrer des demandes qui seront faites, du moins la première demande qui est l'aménagement d'une descente à bateaux qui permettra à l'industrie Lepage de Beauharnois de rester à Beauharnois. Parce qu'elle pensait déménager. Il avait été même question qu'elle s'en aille à St-Jean ou à Valleyfield, pour avoir des facilités de lancements de bateaux. Mais avec cet aménagement possible d'une descente à bateaux, qui est vitale pour une industrie semblable, tant pour la construction de bateaux que pour les réparations de bateaux américains et canadiens qui viennent à Beauharnois, je pense que nous pourrions conserver cette usine-là.

J'ai bien confiance que nous

commencerons dès cette année l'aménagement de la descente à bateaux. Quant au reste (il est question d'éclairage, puis d'aménagement) et bien si nous avons une réunion le 17, moi ça m'aide comme député, parce que l'opinion publique, ce n'est pas une question seulement publique, ce n'est pas une question seulement d'intéresser le public par les nouvelles, ce qu'on entend à la radio, qu'on voit dans les journaux, c'est plus

important. Le gouvernement n'est pas toujours prêt à dépenser de l'argent pour mettre un service à la disposition d'un public qui n'est pas intéressé. Il faut quand même sentir que le public est intéressé aux sports nautiques, que le public est intéressé à développer une marina ou une facilité portuaire, avec certains services et à ce moment là, ça ne fait que sûrement m'aider à convaincre le gouvernement.

M. Laniel, vous faites face présentement à une demande de la ville de Beauharnois, relativement au quai fédéral qui existe en ce moment à cet endroit et qu'on voudrait réaménager ou reconstruire un neuf. Il y a certainement des possibilités qui se présentent pour le gouvernement, qu'elles sont-elles?

Le problème du quai de Beauharnois est un problème qu'on étudie depuis déjà quelques mois. On avait eu une demande, il y a au-delà d'un an, pour permettre aux aquanautes de Beauharnois de construire un "club-house," et à ce moment-là, on a exigé, le gouvernement fédéral, de transiger avec la municipalité. Puis, il y a eu des négociations. La conclusion à ce moment-ci, en autant que je suis concerné: je suis fier de voir qu'il y a un intérêt d'un groupement local qui s'intéresse au problème. Ça va m'aider à convaincre le gouvernement, mais on en est quand même pas rendu à la conclusion, et ceci, à la suite d'une rencontre avec les autorités municipales et des représentants du ministère, que le quai de Beauharnois sera éventuellement rénové et qu'on transferra l'administration à la municipalité de Beauharnois. On avait devant nous trois options, soit de vendre le quai à la ville

Aéroport des Cèdres: COMMENCEMENT DES TRAVAUX

Une cérémonie spéciale a marqué lundi le lancement des travaux de construction de la piste d'atterrissage qu'aménagera en la municipalité des Cèdres la compagnie Laurentide Aviation.

Au nombre des dignitaires présents, on a noté les députés René Emard et Paul Phaneuf ainsi que les maires Fernand Bériault et Ernest Ménard sans oublier les représentants de la firme Laurentide Aviation.

L'investissement de \$500,000, suppose la création d'une piste de trois milles de longueur, asphaltée, qui sera d'ailleurs ral-

longée d'un mille dès l'an prochain. Il est également question d'en construire une autre par la suite.

L'aéroport servira à l'entreposage de 24 avions en permanence et donnera de l'emploi, à l'année, à 50 personnes.

Les compagnies étant ainsi en mesure d'y laisser leurs appareils, il est permis de penser à l'établissement d'autres industries dans la région prochainement. On sait que plusieurs d'entre elles utilisent ce moyen de transport pour leurs employés et leurs cadres.

PERMIS DE CHASSE DISPONIBLES

Les amateurs de chasse à gros et petit gibier seront heureux d'apprendre que les permis, leur donnant droit de pratiquer leur sport favori, sont maintenant disponibles aux endroits habituels.

Les initiés sauront que les licences pour gros gibier ne

peuvent être obtenus que chez la garde-chasse de la région. Il s'agit de M. Yvon Marchand, demeurant rue Trudeau à Valleyfield.

En ce qui concerne les autres permis, ils sont en vente dans plusieurs ferronneries et commerces de la région.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Pour vous, mamans

par Marie Gélinas

Eloignez des enfants tout ce qu'ils peuvent atteindre

Tous ces objets et produits qu'ils peuvent atteindre peuvent être dangereux si vous n'y prenez garde! D'abord, de quels produits s'agit-il? Il s'agit des produits ordinaires et accessibles qui peuvent entraîner des accidents à votre foyer.

Une étude sur les accidents au foyer, menée par le Conseil Canadien de la Santé Familiale, montre que les enfants très jeunes, particulièrement ceux qui ont moins de cinq ans, sont tout spécialement vulnérables.

Voici quelques-unes des situations rencontrées par le Conseil, un organisme sans but lucratif commandité à titre de service public par les membres de l'industrie pharmaceutique:

—La térébenthine laissée sur un établi par un papa bricoleur.

—De l'huile de lubrification rangée à l'étagère inférieure d'une armoire.

—Du poli à meubles laissé sur la table de la salle à manger quand le téléphone sonne.

Les médicaments font aussi partie de ces produits faciles à atteindre si:

—on les laisse sur le rebord de la fenêtre de la cuisine.

—on les range sur une commode dans la chambre de grand-mère.

—on les laisse dans la sacoche de maman.

—on les range avec les aliments dans le réfrigérateur ou sur l'étagère.

Des rebords de fenêtres bas et des fenêtres ouvertes non protégées ont pu être approchées par:

—un enfant de quatre ans tombé d'un deuxième étage.

—un autre de cinq ans tombé d'une hauteur de 50 pieds, du troisième étage.



—un bambin tombé sur un auvent situé à un deuxième étage.

—une petite fille de dix-huit mois tombée d'une hauteur de deux étages sur un buisson de roses.

—un petit garçon de deux ans qui grimpa sur un toit en pente et glissa sur le sol.

Regardez bien dans votre maison. Dans chaque pièce, vous trouverez des situations dangereuses. Corrigez-les avant qu'il ne soit trop tard, recommandé le Conseil Canadien de la Santé Familiale.

CCSF

Recyclage à l'usine Specialty: LA COLLABORATION UNION-PATRONAT A FAIT QUE PRESQUE TOUS LES EMPLOYES ONT ETE RECLASSES

Des quelque 500 employés qui avaient été affectés, il y a deux ans, par la fermeture de l'usine Specialty de la firme Montreal Cottons à Valleyfield, seulement 15 d'entre eux n'avaient pas été ré-embauchés dans d'autres usines en avril dernier. Le comité de recyclage, formé de représentants syndicaux, patronaux, scolaires et gouvernementaux, afin justement de reclasser des travailleurs, a donc fonctionné de façon extraordinaire.

C'est ce qu'il est permis d'affirmer à la suite de la conférence de presse donnée vendredi dernier à l'hôtel de ville de Valleyfield, par les dirigeants de la compagnie Montreal Cottons.

En présence du maire Raphaël Barrette et des députés Gérard Laniel et Gérard Cadieux, on a rendu public un document relatant les différentes phases de l'expérience vécue et les recommandations soumises aux divers gouvernements.

Nous en avons profité pour nous entretenir avec MM. Léo Daoust et Robert Robineault, respectivement représentant syndical et patronal.

Nous avons d'abord demandé à M. Daoust comment s'était concrétisée la collaboration étroite qui a existé entre les parties intéressées et comment on avait procédé.

Messieurs, vous avez parlé à tour de rôle de collaboration qui existait entre l'union et le patronat quant au recyclage des employés. Dans le cas de l'union, comment cette collaboration s'est-elle concrétisée?

Je pense que nous avons travaillé par séniorité, car vous savez qu'à la Montreal Cottons, il y avait des anciens et nouveaux employés. Alors il fallait s'arranger pour que tous soient satisfaits. Je pense qu'entre l'union et la compagnie, nous avons trouvé un moyen d'accommoder les gens les plus âgés.

M. Robineault, vous qui représentez la partie patronale, êtes-vous satisfait du résultat obtenu?

C'est très difficile de ne pas être satisfait parce que nous avons eu, premièrement, la coopération des employés eux-mêmes qui étaient affectés dans un déplacement qui est extrêmement sérieux.

C'est un changement de vie, changement économique et en-

suite il faut bien penser que l'union les représentait très habilement. Et un travail de collaboration s'est accompli entre les deux. Il ne pouvait pas faire autrement qu'aboutir à un résultat quasi-complet.

Vous avez rédigé un rapport que vous avez remis aux représentants provincial et fédéral, est-ce que vous pensez que les gouvernements pourront bénéficier de l'expérience qui a été vécue à Valleyfield?

Premièrement, notre expérience a démontré que lorsque tout le monde se donne la main, il y a un moyen d'obtenir des résultats. Le rapport a été préparé conjointement par le comité, et les suggestions qui ont été faites doivent définitivement être prises en sérieuse considération par le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral.

Et du côté syndical?

Oui, je crois que oui, je crois que c'est une expérience qui, franchement, n'était pas nécessaire mais qui a fait du bien. Je crois que dans l'avenir, ils devront regarder notre rapport pour voir de quelle manière nous nous sommes pris pour assurer surtout aux plus âgés, un travail permanent, même si ce n'était pas à la même place. On sait que les gens de Valleyfield sont prêts à la prendre.

Et quelle conclusion définitive ou générale tirez-vous de toute l'affaire?

De toute l'affaire, c'est qu'on mésestime la facilité avec laquelle toute personne, quel que soit son âge, quel que soit son métier, a d'apprendre, ou un autre métier, ou changer de ville, ou de domaine. On a tous les capacités. Il s'agit de les exploitées.

M. Daoust?

Je suis d'accord avec M. Robineault là-dessus.

D'OU VIENNT LE SUCCES?

Le Comité attribue aux motifs suivants les succès obtenus: La maturité et la motivation des travailleurs et de leurs représentants.

L'engagement de la Société en vue d'assumer ses responsabilités envers ses employés;

Le travail d'équipe de toutes les parties impliquées;

L'esprit communautaire et d'entraide qui a prévalu à Valleyfield;

Les programmes mis à la

disposition des travailleurs, à savoir, la formation professionnelle aux adultes, la formation dans l'industrie et les programmes de mobilité.

Le Comité a formulé cinq recommandations que l'on peut résumer ainsi.

1. A la lumière de l'expérience acquise à l'usine Specialty, le directeur du personnel peut être un homme-clé dans l'opération reclassement des employés dans toutes usines de la région. Il est suggéré que le directeur du personnel ou son représentant soit libéré d'une partie de ses occupations normales pour se consacrer davantage à l'activité du Comité.

2. Le Comité recommande la tenue de pourparlers entre les représentants des gouvernements fédéral et provincial afin d'étudier la possibilité d'augmenter, lors d'un accord avec la partie patronale, les bénéfices payés aux travailleurs dans le cas de transfert d'une compagnie à une autre.

3. La rédaction du rapport final devrait être entreprise par le président alors que les travaux du Comité sont complétés à 50% et que certaines données sont déjà connues.

4. Le Comité estime qu'il serait utile que les autorités gouvernementales réunissent des représentants du Conseil du patronat et des Centrales syndicales afin d'évaluer le travail et l'orientation des comités de reclassement dont les rapports ont déjà été publiés.

5. En ce qui a trait à la formation au sein de l'entreprise, le Comité recommande aux employeurs de ne pas hésiter à donner une nouvelle formation aux employés qui dépassent l'âge de 45 ans. Par ailleurs, comme les changements technologiques et économiques iront en s'accroissant, les employeurs devraient utiliser plus souvent la formation dans l'industrie afin d'être mieux en mesure d'affronter la concurrence et de garder à leur emploi les employés ayant acquis plus d'ancienneté.

Cette dernière recommandation est inspirée par l'expérience du Comité qui signale notamment:

"Les membres du Comité ont été à même de constater les effets bénéfiques de la formation donnée par la compagnie aux employés mis à pied afin d'oc-

cupation.

"De plus, les membres du Comité ont constaté que des travailleurs dépassant 55 ans d'âge et ayant occupé un même poste durant plusieurs années pouvaient entreprendre avec succès, l'étude d'un nouveau métier."

UN TRAVAIL EFFICACE

Les travaux de ce comité, actif depuis 1968, étaient orientés de façon à favoriser, de concert avec les centres de Main-d'oeuvre du Canada et du Québec, ainsi que le bureau du personnel de la Société Dominion Textile, l'accès à un autre emploi des 846 employés mis en chômage par la fermeture de l'usine Specialty de Valleyfield.

Avec la coopération du syndicat et l'appui des gouvernements fédéral et provincial, la Société Dominion Textile a. entrepris un vaste programme de (Suite à la page 7)

CHAMPIONNAT DES COURSES DE STOCK CAR

DIM.
6 SEPT
8 P.M.

2 COURSES DE 25 TOURS PLUS LES ESSAIS
DE QUALIFICATION

TROPHÉES ET PRIX EXTRA EN ARGENT

Ft. Covington Speedway

ROUTE 37 FORT COVINGTON, N.Y.

CHAMPIONNAT DE DEMOLITION DERBY
TERRAIN DE L'EXPOSITION MAXVILLE (ONT.)
SAMEDI SOIR, LE 5 SEPTEMBRE, A 8 P.M.

FRANKLIN DRIVE-IN THEATRE MALONE, N.Y.

ARGENT CANADIEN

ACCEPTE A PARITE

JEU. - VEN. - SAM. — 3 - 4 - 5 SEPTEMBRE



— AUSSI —
"Mission Stardust"
ESSY PERSSON

DIM. - LUN. - MAR. - MER. — 6 - 7 - 8 - 9 SEPT.

"Five Bloody Graves"
ACTION WESTERN

— ALSO —
"Phantom Fiend"
SCIENCE FICTION

C'EST LE TEMPS DE PREPARER LA

Rentrée des classes

NOUS AVONS EN MAGASIN

UN CHOIX COMPLET DE

SOULIERS

POUR
GARÇONS

ET
FILLES

REMI CHATEL

CHAUSSURES

38, NICHOLSON — TEL. 373-9801

VALLEYFIELD



la GAZETTE VALLEYFIELD BEAUHARNOIS

VAUDREUIL — SOULANGES

Imprimé à Huntingdon, par The Huntingdon Gleaner Inc., et publié à 70, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield
Téléphone 373-7272

Adresse d'affaires: — 70, rue CHAMPLAIN, Salaberry-de-Valleyfield
Prix d'abonnement: \$3.00 par année Canada; \$5.00 aux Etats-Unis
Envoi de deuxième classe. No. d'enregistrement 1620
Intérêts des villes de Valleyfield, Beauharnois et tous les centres des comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges

VOL. 35 HUNTINGDON, QUEBEC No. 11

Omnium Valleyfield, 5-6-7 sept.

Ce tournoi annuel est ouvert à tous, et se déroulera sur le parcours du club de golf de Valleyfield, et on s'attend à ce que, pas moins de 550 joueurs participent à cette compétition.

Est éligible à ce tournoi, tout joueur membre d'un club de la province et ayant un "handicap" établi par son propre club. Les joueurs désireux de s'inscrire au Tournoi Valleyfield Invitation peuvent le faire en communiquant avec le gérant du club de golf M. Yvan Bergevin, en téléphonant à 373-2076 — 2323.

Ces trois journées de golf sont réparties comme suit:

Samedi le 5 sept. Valleyfield Invitation, Hommes Classes (B et C).

Classe "B" membres possédant "handicap" de 11 à 20.

Classe "C" membres possédant "Handicap" de 21 à 36. **Dimanche le 6 sept. Valleyfield Invitation (Mixte).**

Cette journée est réservée aux équipes (Mixte) Hommes, et Femmes jouant même balle.

Lundi le 7 sept. Valleyfield Invitation Hommes Classe "A"

Classe "A" membres possédant "handicap" de 10 et moins.

Bien entendu, un imposant montant en prix sera distribué aux différents vainqueurs au cours de ces trois jours de compétitions. Ainsi la remise des prix aura lieu à la fin de chaque journée de golf. Durant la soirée, la salle à manger du

chalet de golf, un Buffet Chaud et Froid sera à la disposition de tous. Par exception, la soirée du Dimanche sera agrémentée d'un orchestre qui fera les frais de la musique pour la danse.

Pour toute information communiquer avec le club de golf à 373-2076.

LE CHAMPIONNAT DU CLUB

Bernard Clément et Myrna Fleming, couronnés Champions de la saison 70.

Dans la classe "A" Hommes; Bernard Clément succède à son frère Claude qui avait remporté ce titre l'an dernier. Après avoir remporté les rondes de qualifications, Bernard l'a finalement emporté en grande finale contre le jeune Mario Lavoie, dans une compétition de 36 trous, ce n'est qu'au 31e trou que Bernard s'est vu assuré du titre pour la saison 1970, le championnat du club est donc devenu une affaire de famille pour Bernard et Claude.

Dans la classe "B", compétition de 18 trous; l'expérience a eu raison de la jeunesse alors que le vétéran des verts Ray Levac a défait Maurice McSween au 13e trou. Pour Maurice ce n'est que partie remise, puisqu'il aura l'occasion de se reprendre dans les années à venir, étant donné qu'il n'a pas encore atteint son apogée en tant que golfeur. Dans la classe "C": la

victoire est allée à Jean Legault du club. On sait que la jolie qui l'a emporté de justesse sur le vétéran et jovial René Couture, ce n'est qu'au 16e trou que Jean réussit à s'assurer du titre contre son tenace adversaire.

ENCORE, MYRNA ET MICHELINE

Chez les Femmes, deux d'entre elles ont répété leurs exploits de l'an dernier en remportant à nouveau le titre dans leurs classes respectives.

Dans la classe "A" compétition de 36 trous; Myrna Fleming remporte son deuxième titre en autant d'années, en comptant un compte de 185, soit trois (3) de mieux que sa plus proche rivale Dorothy Bell, qui termina les 36 trous avec un compte de 188 pour se mériter la 2e place. Dans le "B" ce fut au tour de Micheline Masse de répéter son exploit de l'an dernier et remporter à nouveau le titre avec un compte de 204, soit deux de mieux que Mme Alice Levac qui termina deuxième avec un 206.

Dans la Classe "C", Régine Daoust l'emportait de justesse avec 237 sur sa plus proche concurrente Gilberte Bastien qui elle roulait un 238.

D'UNE TRAPPE A L'AUTRE

Les golfeurs du Matin en eux aussi présentés leurs "CALCUTA ANNUEL" ainsi le "triumvirat" formé de Gaston Marier, Roland Amyot et Dr. D. Dinel remportait les honneurs de cette compétition avec un compte de 58, soit 14 sous la normale. MM Emile Hallé et Raymond Cardinal respectivement Président et Secrétaire de ce "Circuit du Matin" se sont dit très satisfaits du succès de ce Calculta qui comportait 12 équipes des mieux équilibrées.

Mlle Micheline Masse, ayant obtenu congé de son patron M. Claude Houle, s'est rendue au club de golf pour jouer 36 trous et ainsi remporter son deuxième championnat d'affilée

un 71... et la première Jean Marc accepta le prix mais, le remit immédiatement en compétition puisqu'il le remettra aux membres juniors qui disputeront leur tournoi annuel jeudi prochain le 3 sept. On sait que Jean Marc se dévoue énormément pour la cause des jeunes et les résultats sont plus que satisfaisants.

Avis à tous les golfeurs désireux de se procurer de bons "souliers de golf", on dit que le vétéran des verts, Jacques Molson Viau, en possède une "collection" de choix qu'il ramasse ici et là.???

Comment un golfeur peut-il s'envoyer la balle entre les deux jambes sur un coup de départ...? Tod Campeau, Mix Lafleur et Pierre Robin, vous expliqueront comment Bernard (50) Malo a réussi l'exploit. Tout un Numéro ce Bernard.

Le professionnel Jean Marc Bougie, invité à participer au Tournoi des Fournisseurs, remportait facilement le premier prix de cette compétition avec

Accident mortel

Le Dr. Alphonse Girouard, âgé de 68 ans, demeurant à la 24e Ave., Ile Perrot, perdit la vit hier, quand son auto entra en collision avec un train du Canadien National, à St-Polycarpe, sur la ligne principale Montréal-Toronto.

POPULARITE DE BIBLIOTHEQUE DU CENTRE CULTUREL DE CITE

Ouverte depuis un an à peine, la Bibliothèque du Centre culturel de La Cité des Jeunes de Vaudreuil jouit d'une popularité incontestable et les statistiques produites récemment par le responsable Michel Ouellette le prouvent bien.

Le nombre des abonnés de la catégorie "adulte" est passé de 0 à 400 alors que celui de la catégorie "enfant" est passé de 0 à 2,000. Ceci constitue un total de 2,400 abonnés qui, au cours de la période allant du mois de septembre 1969 jusqu'au mois de juin de cette année, ont emprunté plus de 26,000 volumes.

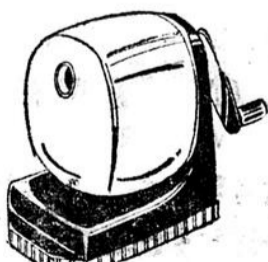
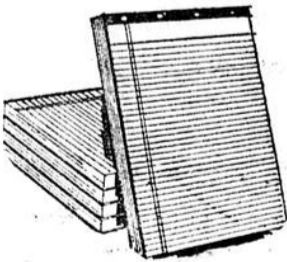
Parmi les volumes contenus dans les rayons de cette bibliothèque, un grand nombre s'adresse aux lecteurs de tous types: romans policiers, litté-

ture contemporaine, romans de science fiction ainsi qu'un grand nombre d'encyclopédies. On remarque également à la Bibliothèque de La Cité des Jeunes de Vaudreuil, un grand nombre de livres de contes illustrés, destinés aux lecteurs de 3 à 6 ans.

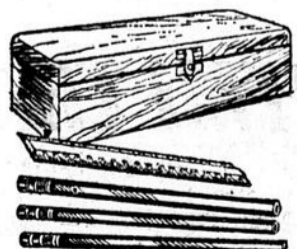
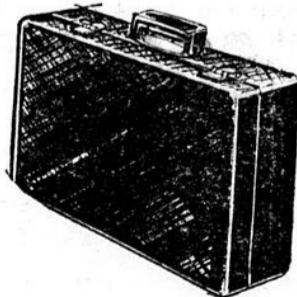
Les services du personnel de la Bibliothèque de La Cité des Jeunes de Vaudreuil sont à la disposition du public, tous les jours de la semaine de 09:00 à 21:00 heures. Les samedis et dimanches, la Bibliothèque ouvre ses portes à 09:00 heures et elle ne les referme qu'à 17:00 heures.

Pour plus de renseignements concernant les services offerts au public, vous êtes priés de communiquer avec M. Michel Ouellette, téléphone: 234-9311 ou 453-7110.

A l'occasion du retour à l'école VISITEZ NOS 4 LIBRAIRIES



- BELLERIVE
- VALLEYFIELD
- BEAUHARNOIS
- CHATEAUGUAY



SOCIÉTÉ DES LOISIRS A NOTRE PORTE

— Paul Durocher

Le nombre d'heures de travail diminue d'année en année. Bien-tôt, l'homme ne travaillera qu'un maximum de 35 heures par semaine. Il faudra donc prévoir ses heures de loisirs d'une façon bien organisée. Pour ce faire, il est important de compter sur la collaboration des organismes responsables. C'est ainsi que s'est exprimé Monsieur l'abbé Paul Durocher, membre du comité consultatif des loisirs à Valleyfield, alors qu'il a adressé la parole devant les membres du club Rotary de Valleyfield.

Nous sommes déjà en retard dans les loisirs. Cette année, a déclaré l'abbé Durocher, les au-

torités municipales ont organisé le Centre d'Art Populaire au Parc Sauvé, à Valleyfield, qui a permis à la population d'apprécier les talents de nos jeunes et de certains groupements.

Il ne faut pas s'arrêter là, a noté le conférencier. L'organisation d'une marina devrait retenir notre attention puisqu'un tel endroit permettrait à des jeunes et moins jeunes de bien s'amuser. D'autres secteurs devraient également retenir notre attention puisque nous nous devons, dit-il, de récréer surtout les moins fortunés.

Par ailleurs, a noté M. l'abbé Durocher, il faut faire des loisirs organisés l'industrie la plus

rentable au Québec. Il faut aussi investir dans l'industrie du capital humain afin de mieux servir toute notre communauté.

Présenté par M. Maurice Lapointe, l'abbé Paul Durocher a été remercié par M. Claude Gendron. Cette réunion du club Rotary de Valleyfield était présidée par H. Arthur Sullivan.

Mot du président du club de golf

En premier lieu je remercie Antoine, qui nous a organisé un si beau tournoi de golf qui fut des plus réussis. Aussi je remercie les commanditaires ainsi que les participants au tournoi, et en particulier ces dames qui nous démontrèrent que le sexe faible prend dangereusement des forces.

Encore un mois et nous acclamerons le nouveau président Jean Louis, encore un mois et je ferai partie de la confrérie des pass-présidents, encore un mois et j'aurai un passé au club Optimiste de Valleyfield. Les onzes mois que je viens

de vivre à la gouverne du Club ont-ils été bons, passables ou médiocres? A quoi bon répondre à cette question car l'important c'est le présent ou l'avenir. Il ne me reste seulement qu'un mois à mon terme d'office et j'aimerais que ce mois reste inoubliable tant pour moi que pour vous.

Que faut-il faire pour qu'il en soit ainsi? La première chose être présent aux trois prochains soupers, à l'épluchette de blé d'Inde et être disponible pour les dirigeants.

Gilles.

Recyclage à

(Suite de la page 5)

reclassement des employés.

Plusieurs employés ont été embauchés dans d'autres usines de la Société, à Valleyfield ou ailleurs. Des cours de formation professionnelle ont été mis sur pied, grâce à la contribution financière des gouvernements.

D'autre part, dans le but d'atténuer les difficultés que rencontraient quelques employés, dont l'âge et l'état de santé limitaient les possibilités de placement, la Société Dominion Textile a fait bénéficier un certain nombre d'employés ayant un peu moins de 65 ans d'une allocation de retraite.

Durant tout le mandat du comité, trois ressources furent utilisées pour accélérer le placement des employés.

La Société mit en branle un programme de dépistage d'emploi dans ses autres usines. Les deux autres ressources furent le Centre de la Main-d'œuvre du Canada et le Centre de la Main-d'œuvre du Québec, situés à Valleyfield.

Et à la fin de l'année 1969, des 846 employés de l'usine Specialty, 14 seulement étaient sans emploi.

COMMENTAIRE DE M.

BRAZEAU:

M. Gaston Brazeau, directeur montréalais des relations industrielles à la Société Dominion Textile a tenu, quant à lui, à faire le commentaire suivant:

Ce rapport qui est déposé officiellement aujourd'hui par le Comité de reclassement, formé le 27 mai 1968, constitue le couronnement d'une oeuvre colossale accomplie par une équipe d'hommes dont on ne pourra jamais vanter suffisamment le dynamisme, le dévouement et l'imagination.

Au nom de Dominion Textile Limitée, j'aimerais dire publiquement qu'il a été extrêmement stimulant de travailler avec cette équipe. Certes, nous sommes fiers d'avoir posé des jalons qui ont servi d'exemple en donnant un avis de huit mois à l'Union et aux employés et en prenant différentes initiatives qui avaient valeur de précédent. Cependant, les résultats obtenus auraient été inaccessibles sans une collaboration incessante des représentants de l'Union, des autorités gouvernementales et de tous ceux qui nous ont apporté leur aide. Nos employés eux-mêmes se sont sentis en confiance, et leur coopération ne nous a jamais fait défaut.

Vous me permettrez de nommer ici les personnes qui ont accepté de former le Comité de reclassement, en commençant par notre dévoué président, M. Gustave — L. Poirat, directeur du Centre de Main-d'œuvre du Canada, au bureau de Valleyfield, maintenant coordonnateur des programmes dans la région métropolitaine de Montréal; M. Georges Payette, co-directeur canadien des Ouvriers unis des textiles d'Amérique; MM. Léo Daoust, agent d'affaires, et Richard Séguin, président, tous deux du local 100 de la même Union;

M. Phil. Théberge, alors directeur de l'usine; M. F. P. Brady, directeur des relations industrielles, maintenant conseiller général de Dominion Textile Limitée; et notre jeune et dynamique collègue Robert G. Robineault, directeur du personnel. Je m'en voudrais de ne pas signaler les vaillants collaborateurs des ministères de la Main-d'œuvre du Canada et du Québec, du service de l'éducation permanente de la Commission scolaire régionale de Salaberry, et les membres de notre propre service d'éducation permanente: MM. Angélo Forté, Roger Fournier, J. Van Houtte, A. Lebourdais, Mme L. Leduc, M. Jean Gignac, Mme Andrée Foundis, MM. Gérard Lalonde, C. Desmarais, Mlle Marie-Paule Goyette, et MM. Germain Ledoux, A. A. Lapierre, Gaétan Raiche. L'un de vos collègues, Monsieur le Maire, a également joué un rôle de premier plan dans l'action de ce Comité, et au risque de froisser son humilité, je veux mentionner le nom de M. Gérard Lalonde, attaché d'administration au Centre de Main-d'œuvre de Valleyfield, qui a été le dévoué secrétaire du Comité.

Ces résultats, une fois encore, vous honorent, messieurs les membres du Comité, et nous en sommes très fiers. Votre lauréat trouve aujourd'hui sa récompense.

Inscrivez-vous!

4 Québécois
sur 6 sont
déjà inscrits
au nouveau
régime
d'assurance-
maladie
du Québec!



VEUILLEZ ME FAIRE PARVENIR
UN FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU
RÉGIME D'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC
EN LETTRES MOULÉES S.V.P.

NOM DE FAMILLE

1

PRÉNOM

2

ADRESSE

NO RUE APPARTEMENT

MUNICIPALITÉ ZONE POSTALE OU COMTE

Régie de
l'assurance-maladie
du Québec
Centre d'inscription
Case postale 6600
Québec 2, Qué.
DATE DE NAISSANCE
JOUR MOIS ANNÉE

Si vous n'êtes pas inscrit au régime d'assurance-maladie du Québec, vous devez le faire tout de suite. L'inscription est obligatoire pour tous les résidents de la province de Québec, quelle que soit leur âge, leur état de santé ou leur situation financière. Retournez-nous ce coupon immédiatement. Faites vite! Vous vous sentirez bien mieux!

RÉGIE DE
L'ASSURANCE-MALADIE
DU QUÉBEC

LA FÊTE DU TRAVAIL

FÊTE DES TRAVAILLEURS



Derniers beaux jours de vacances . . .

Dernières réunions joyeuses et familiales
avant la rentrée des classes . . .

Une pose bien méritée avant que chacun
retourne à sa tâche.

A tous les travailleurs et leurs familles,
nous rendons hommage et souhaitons une fête
empreinte de joie, de paix et de bonheur.

L'AFFINERIE DE ZINC DE VALLEYFIELD

CANADIAN ELECTROLYTIC ZINC LTD.

AUGMENTATION DES REVENUS AVANT DEDUCTION DES IMPOTS

Une impressionnante augmentation de 45% des revenus avant déduction des impôts, à \$4,849,000 a été réalisée par Dominion Textile Limitée pour l'exercice terminé le 30 juin 1970, et ce, en dépit d'un volume

de ventes inférieur à la période correspondante de l'année précédente.

Les ventes ont atteint \$167.8 millions, soit 3.1% de moins que l'an dernier.

Tel qu'indiqué au rapport a-

Coureur blessé à Ville d'Anjou

L'Equipe cycliste de la Cité des Jeunes de Vaudreuil participait, mercredi le 26 août dernier au circuit fermé de ville d'Anjou, circuit qui avait lieu dans les limites de cette municipalité de l'Île de Montréal.

Presque tous les représentants de La Cité des Jeunes ont réussi à s'emparer des premières places. Il s'agit, chez les cadets non-licenciés, de Luc Pothier, Alain Lecavalier et Roger Pilon qui se sont respectivement classés 1er, 2e et 3e. Dans la catégorie juniors non-licenciés, André Chartrand a remporté la 3e place. Les 2e et 3e places de la catégorie cadet licenciés ont été enlevées par Christian Poirier et Martin Castonguay.

ACCIDENT

Ce n'est qu'après l'arrivée des coureurs que s'est produit un incident qui aura sans doute de graves répercussions sur l'avenir cycliste du jeune Martin Castonguay de Dorion. En effet, sur l'élan du sprint, Martin Castonguay a heurté une voiture placée trop près du point de l'arrivée. Le résultat: deux fractures à une jambe et une plaie profonde à l'avant bras.

JEUX DU QUEBEC

L'Equipe cycliste de La Cité des Jeunes de Vaudreuil a récolté 11 médailles à la suite de sa participation à trois épreuves disputées dans le cadre des Jeux du Québec.

THEATRE REGIONAL

Vous êtes invités à assister à

un congrès sur les structures du théâtre régional dans Vaudreuil-Soulanges, congrès qui aura lieu au Centre culturel de La Cité des Jeunes de Vaudreuil les 14, 15, 16, 17 et 18 septembre prochains de 19.30 heures à 22.00 heures.

COPIE D'UNE LETTRE

Voici la copie de la lettre envoyée par Gérard Cadieux, m.p.p. à la Commission Scolaire régionale Salaberry Québec, le 17 août 1970.

Monsieur P.V. Gagné, secr.

Commission scolaire régionale Salaberry, 24, rue Bergevin, Salaberry-de-Valleyfield.

Cher monsieur, Il y a quelques jours, le ministre de l'Education, vous autorisait à vendre de gré à gré, au prix de \$97.78%, une émission d'obligations au montant de \$700,000.00, comme suit:

\$201,000. à 9½% séries 1971-80
360,000. à 9½% séries 1975.
139,000. à 9½% séries 1990.

Tout ceci, tel que vous le demandiez par résolution adoptée le 6 août 1970.

J'espère que le tout est conforme à votre désir.

Je demeure, Votre tout dévoué, Gérard Cadieux, m.p.p. Député de Beauharnois et Adjoint parlementaire au Travail.

dressé aux actionnaires, le revenu net s'est établi à \$4,650,000 ou \$1.76 par action ordinaire comparativement à \$5,097,000 ou \$1.93 par action pour les douze mois précédents. Ces résultats marquent la transition à un régime fiscal plus normal puisque les états financiers de 1970 incluent une charge d'impôts de \$1.5 million alors qu'en 1969 on tenait compte d'un crédit d'impôts de \$1.7 million.

Les résultats de 1970 incluent la part de Dominion Textile dans les revenus des sociétés possédées à 50%, et les chiffres de 1969 ont été corrigés pour fins de comparaison.

Les mouvements de trésorerie par action après déduction des dividendes sur les actions privilégiées ont été de \$5.53 au regard de \$4.90 pour la même période de 1969.

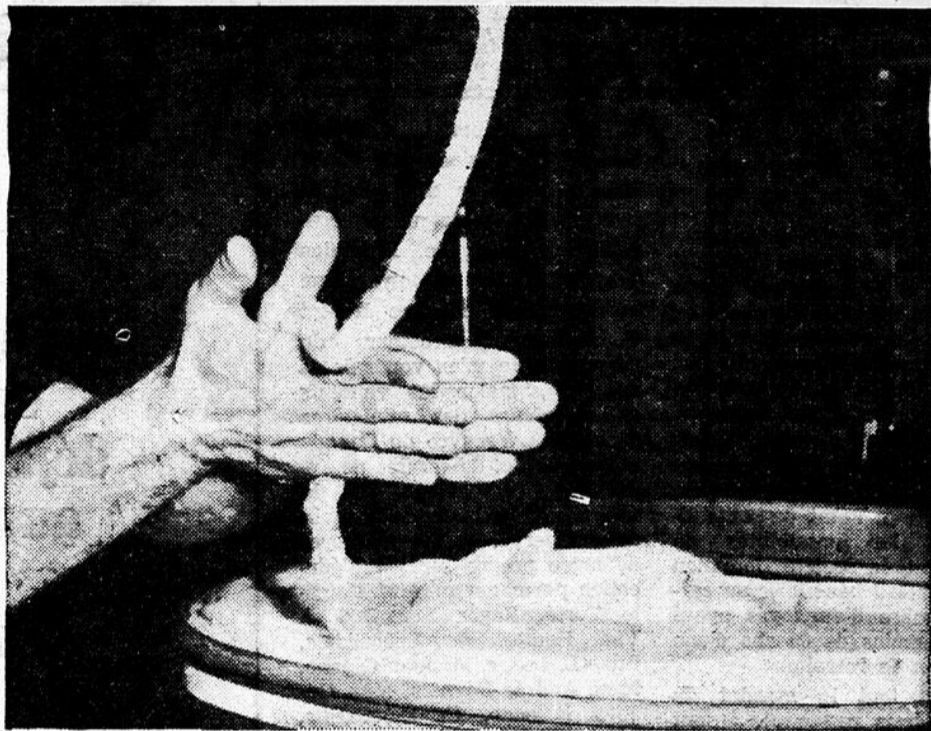
Les fonds provenant de l'exploitation ont totalisé \$14,427,600 et après remboursement des échéances sur la dette à long terme, les immobilisations, les investissements et les dividendes, l'augmentation nette du fond de roulement pour l'année s'établit à \$1.1 million.

Au cours du dernier exercice financier, les dépenses en immobilisations de la Société se sont établies à \$4.8 millions et

ont servi à la modernisation et à l'agrandissement des installations de production. Un montant de \$7 millions est prévu pour les immobilisations à effectuer pendant l'exercice 1971 et comprend un important agrandissement à l'atelier d'enrobage de toiles à pneus de la filature Drummondville.

La Société a déclaré récemment un dividende spécial de 20c par action ordinaire qui s'ajoute au dividende total de 60c payé pour l'exercice 1970.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu le 16 septembre 1970, au Siège social de la Société, à Montréal.



les maîtres tisserands

L'épisseur de rubans, c'est l'un des 9,613 membres de l'équipe des maîtres tisserands de Tex-made, auxquels nous voulons rendre hommage, à l'occasion de la Fête du Travail.

dominion textile limitée

Filature Gault — Filterie Salaberry — Usine de finition Beauharnois

Horoscope de la semaine

La VIERGE

(24 août - 22 septembre)

Une personne sérieuse s'intéresse à vous, pour le coeur ou pour les affaires. Montrez-vous sous le meilleur jour, et n'affichez pas un air d'indépendance.

La BALANCE

(23 septembre - 22 octobre)

Matinée assombrie par une discussion à propos de rien. Peu importe qui a le dernier mot, gardez le sourire. Avances d'une personne brune.

Le SCORPION

(23 octobre - 22 novembre)

On ne voit que bonnes fortunes amoureuses dans votre avenir immédiat. Mais prenez garde aux imprudences et aux indiscretions.

Le SAGITTAIRE

(23 novembre - 21 décembre)

Journée favorable au règlement de diverses questions importantes. Solution facile, si vous acceptez l'avis de personne en autorité.

Le CAPRICORNE

(22 décembre - 20 janvier)

La famille compte bien recevoir de vous un peu plus d'argent. Retenez mieux votre langue, on vous confiera plus de secrets.

Le VERSEAU

(21 janvier - 19 février)

Vos projets sont menacés d'insuccès, si vous persistez à ne pas y intéresser vos parents. Menaces d'une personne légère.

Les POISSONS

(20 février - 20 mars)

Votre humeur peut jouer un grand rôle en ce jour. Défierez-vous de toute nervosité. Amélioration sensible de votre situation financière.

Le BELIER

(21 mars - 20 avril)

Ennuis probables pour une personne chère, regardez autour de vous, il y a un bon mot à dire. Chance ou pros-

périté.

Le TAUREAU

(21 avril - 20 mai)

Une visite encombrante, ou un téléphone inquiétant. Ne vous inquiétez pas, cela ne durera pas longtemps. Voyage prochain vers le nord.

Les GEMEAUX

(21 mai - 21 juin)

Déception à la suite de jeux de hasard, apparemment. Une soirée monotone suivra, et vous permettra de faire un examen de conscience.

Le CANCER

(22 juin - 22 juillet)

Les activités mondaines ou légères vous prennent trop de temps, pendant que la famille se sent négligée. Beau film en plaisante compagnie.

Le LION

(23 juillet - 23 août)

Plaisir sentimental que vous n'attendiez guère. Mais, à la maison, complications dues à un manque de générosité.

Nous, de la DAVIDSON CHEMICAL CO. LTD., sommes heureux de pouvoir compter sur les services d'employés modèles qui contribuent ainsi au développement économique de toute la nation.

Puisse donc cette FETE DU TRAVAIL plaire à tous nos employés, aux membres de leurs familles, et à toute la population de Salaberry-de-Valleyfield et de la région.

DAVIDSON CHEMICAL CO. LTD.

VALLEYFIELD, QUEBEC

DES DELAIS D'INSCRIPTION

La Régie de l'assurance-maladie demande à tous les résidents du Québec qui lui ont fait parvenir un coupon de demande d'inscription et qui n'ont rien reçu en retour de ne pas s'inquiéter et surtout, d'éviter de lui faire parvenir un nouveau coupon.

Un porte-parole de la Régie affirme qu'actuellement, tous les coupons reçus sont traités et les formules d'inscription personnalisées correspondantes sont mises à la poste dans un délai approximatif d'une semaine. "On comprendra, dit-il, qu'une fois ces formules mises à la poste, la Régie n'a plus aucun contrôle sur le temps qu'elles prennent à parvenir à leurs destinataires. Notre expérience démontre qu'en certains cas, elle accusent des retards de trois ou quatre semaines. Une chose est certaine, c'est que tous ceux qui ont fait leur demande d'inscription recevront les documents nécessaires à plus ou moins brève échéance."

Toute demande d'inscription en double impose à la Régie des étapes de vérification supplé-

mentaires qui contribuent à ralentir le processus global de l'inscription des bénéficiaires.

La Régie rappelle à tous ceux qui ne se sont pas encore inscrits qu'ils peuvent le faire en remplissant simplement un coupon publié dans les journaux et en le lui faisant parvenir dans les plus brefs délais. En retour, la Régie fera tenir à chaque demandeur une formule d'inscription personnalisée accompagnée d'un guide. Il est très important de consulter ce guide avant de remplir la formule d'inscription et de répondre clairement aux questions qu'elle contient. A ce jour, la Régie a dû retourner plusieurs milliers de formules à leurs expéditeurs parce qu'il y manquait des renseignements essentiels ou tout simplement parce que les renseignements inscrits étaient illisibles.

Tout chef de famille doit inscrire son numéro d'assurance sociale sur sa formule d'inscription, de même que tout enfant âgé de 18 ans ou plus. En

PROMOTION AU ZINC

Monsieur Frank Betts, originaire de Drummondville, vient d'être nommé directeur du personnel à l'usine Canadien Electrolytic Zinc, à Valleyfield. Il est entré en fonction cette semaine. M. Betts était avec la Noranda, à Bathurst, Nouveau-Brunswick, avant d'être nommé à Valleyfield.

Quant à Monsieur Marcel Coulombe, qui était à la Canadien Electrolytic Zinc à Valleyfield depuis quelques années, il est nommé directeur du personnel à la Noranda à Bathurst. Ce dernier compte de nombreux amis dans la région qui lui formulent des vœux de succès au Nouveau-Brunswick.

L'absence d'un tel numéro, la Régie pourra fournir à la personne concernée les documents nécessaires pour s'en procurer un. Rappelons que tout résident du Canada peut obtenir un numéro d'assurance sociale, indépendamment du fait qu'il occupe un emploi ou non.

de tous les organismes d'éducation pour éveiller les jeunes et la population en général aux dangers de ces drogues. On demandera également une plus grande vigilance de la part des policiers pour réprimer tous les efforts faits pour en vendre.

S'il faut être compréhensifs et bien disposés à l'endroit des victimes des exploiters de la jeunesse, qui ont cédé à l'attrait d'une expérience qui leur a été présentée comme extraordinaire, il faut par contre, ont affirmé les cinq Sociétés, être impitoyable et sévère à l'endroit de ceux qui exploitent la jeunesse par le commerce des drogues, sous quelque forme que ce soit.

RIEN NE JUSTIFIE LA VENTE LIBRE DE LA DROGUE AU PAYS

Au lieu de légaliser la vente et l'usage de certaines drogues et hallucinogènes, il serait préférable de faire, par tous les moyens possibles, campagne auprès de la population en général et surtout des jeunes, pour les inciter à s'abstenir de ces produits nocifs.

Telle est l'opinion exprimée par les sociétés Saint-Jean Baptiste de Québec, Sherbrooke, La Pocatière, Valleyfield et Amos à la suite des recommandations du rapport Ledain. Ces cinq sociétés ont convenu qu'il fallait s'opposer à toute mesure législative destinée à favoriser la vente libre de la marijuana, du hashish ou de toute autre drogue. Elles ont aussi convenu d'apporter, chacune dans leur territoire, leur collaboration à tous les organismes qui mènent une vigoureuse campagne de dissuasion auprès des jeunes et de la population en général, pour lutter contre les

drogues.

Les sociétés Saint-Jean-Baptiste ont le devoir de participer activement à une telle campagne pour assurer la santé morale, psychologique et physique de la nation canadienne française, actuellement menacée par les drogues et la publicité qu'on leur fait. Il faut à tout prix éviter que notre jeunesse soit entraînée dans une déchéance complète par l'usage des drogues et des hallucinogènes.

On fera donc pression auprès des commissions scolaires et

TEMPS PARTIEL

POUR DISTRICT DE VALLEYFIELD

\$60.00 à \$80.00 et plus par semaine pour montrer un film 2 fois par soir. Aucune expérience requise. Marié, 23 à 35 ans, automobile requise. — Tél.: Montréal 1—376-0110.

HOMMAGES DE LA

Canadian Schenley

FETE DU TRAVAIL

FETE DES CLASSES OUVRIERES

A cette occasion, la Canadian Schenley désire remercier ses employés qui par leur ardeur au travail et leur loyauté lui ont donné, au cours de l'année, la plus généreuse collaboration.

A nos employés, ainsi qu'à tous les ouvriers du district, nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité.

Canadian **Schenley** *Distilleries*
LTD.
VALLEYFIELD, QUE.



**NOUS SERRONS LA MAIN
DU TRAVAILLEUR . . .**

A L'OCCASION DE LA
FETE DU TRAVAIL
LUNDI LE 7 SEPTEMBRE

Nous remercions tous nos dévoués employés
et nous leur souhaitons une bonne et joyeuse
FETE DU TRAVAIL.

J. S. Gosselin Ltée

BOIS ET MATERIAUX
DE CONSTRUCTION.

118, RUE ELLEN — VALLEYFIELD — 373-1107

Le summum de l'élégance



Plus n'est besoin de rêver à l'enlèvement, à l'agrément et à la commodité de votre propre piscine! Grâce à une magnifique Spartan, passez, avec les vôtres, des vacances pleines d'imprévu des heures vivifiantes, inoubliables.

Bien plus, la Spartan vous libère de tous les soucis... elle est doublée de vinyle et ses parois sont d'acier et la tout est garanti pour dix ans!

Ne tardez plus! Prenez la route enchantée vers ce nouveau mode de vie, en téléphonant tout de suite! Un de nos experts saura satisfaire à toutes vos exigences en fait de piscine!

**APPELLEZ
8 2 9 - 2 3 0 7
POUR
INFORMATION**

**Démonstrateur
en étalage**

Piscine en acier

Spartan

à un prix à la portée de la plupart

Caractéristiques de supériorité!

- Votre Spartan vous est livrée au complet et est installée en quelques jours à peine! Doublement de vinyle à surface lisse, parois d'acier, écumeuse, toute la plomberie et elle est pourvue d'un réputé filtre compact et incorporé de marque «A & G».
- Quatre modèles hors série au choix: 11 1/2' x 27 1/2', 16' x 32', 18' x 36' et 20' x 40', tous à extrémité de sûreté pour la plongée!
- Une piscine Spartan ne requiert pas d'entretien. Vous n'aurez jamais à la peindre, la gratter, la redécorer. Vous n'aurez jamais à redouter le fendillement, le gauchissement ou la détérioration!
- A prix convenant à votre budget et sans acompte ou acompte modique. Financement à court terme ou à long terme facilement consenti!
- Transforme votre propriété en domaine — en augmente la valeur!
- De l'agrément à quelques pas du soleil: une vie entière d'ébats sains et les PISCINES SPARTAN SONT GARANTIES POUR 10 ANS!

Léonard Tremblay

CONTRACTEUR GENERAL

ISLAND RD.

ORMSTOWN

LA

"TROMPE D'EUSTACHE"

PROCES POUR VOLS

Un procès entourant des vols d'autos et de bicyclettes aura lieu le 7 octobre prochain dans le cas d'un dénommé Hilton Legault.

Celui-ci a comparu vendredi devant le magistrat Maurice Fortin, au palais de justice de Valleyfield, et a nié toute culpabilité.

Les crimes représentaient en argent une somme approximative de \$360.

CONSTRUCTION-ECOLE

La commission scolaire de Soulanges a reçu du ministre québécois de l'éducation, M. Guy St-Pierre, l'autorisation de signer le contrat de construction de la future école élémentaire qui accueillera à cet endroit environ 300 étudiants.

L'édifice sera érigé par la firme Miro Construction au coût de \$390,000.

Les documents officiels ont été remis au secrétaire-trésorier de la commission scolaire concernée, M. Claude Tauvette.

LIBERTE?

Dame Jean Libert, sur qui pèse une accusation de fraude auprès du Bien-Etre social, saura ce que lui réserve le juge Maurice Fortin de Valleyfield le 9 du prochain mois.

M. Fortin a en effet réservé son jugement jusqu'à cette date, question de bien peser et d'évaluer les détails de cette affaire.

VOL-RUSSELL

Les auteurs présumés du hold up commis dernièrement à l'hôtel Russell de Beauharnois, Philippe Beerens, 22 ans, et José Martindale, 27 ans, subiront leur procès le 4 septembre devant le juge Maurice Fortin de Valleyfield.

Cette date a été déterminée par ce dernier alors que les prévenus comparaissaient à nouveau devant lui vendredi dernier.

PROBATION

Six mois de probation. Cette sentence rendue vendredi matin par le juge Fortin de Valleyfield touchait un certain Jacques Latendresse accusé de deux vols d'automobiles.

Il va sans dire que le magistrat s'est montré clément.

4 SUSPECTS

Quatre individus de Beauharnois, André Malenfant, Robert Bernier, Normand Morel et Alain Gagnon, ont nié lundi, en présence du juge Maurice Fortin de Valleyfield, avoir volé un camion Ford, une enregistreuse et un coffre-fort d'une valeur de \$3,000, à la laiterie Victoria de Beauharnois.

Leur enquête préliminaire, devenue automatique, aura lieu de 4 septembre.

Ils sont également accusés de méfait à savoir avoir endommagé ledit camion.

PLAINTRE REJETEE

Une plainte a été rejetée mardi à l'avantage de M. Dragutin Glussac sur qui pesait une accusation de délit de fuite.

Ce dernier a réussi à prouver qu'il était demeuré sur les lieux de l'accident durant une demi-heure mais que personne ne lui avait adressé la parole notamment les policiers.

M. Glussac, soulignons-le, ne parle ni français ni anglais.

CHEQUE DE \$22,000.

Brian Pantridge de Verdun a reconnu avoir participé à

un vol à main armée à Hudson il y a quelques mois, délit qui totalisait \$35, en argent et \$22,000, en chèques.

Il a également avoué sa relation à une plainte d'extorsion portée contre lui par le ministère de la justice.

Face à ces aveux, le juge Maurice Fortin a condamné l'inculpé à 3 mois de prison qu'il purgera à compter de mardi.

POTEAU DEPOTE

Un poteau faisant partie des circuits de l'Hydro-Québec a été endommagé par un automobiliste en fin de semaine le long du chemin St-Louis à Beauharnois.

Celui-ci, M. Réjean Parent, a ainsi causé pour \$1,200, de dégâts à son véhicule.

Heureusement pour lui, il n'a pas été blessé.

HOMMAGES

M. Jean Haché, un des responsables de la Petite Ligue de Baseball, pour le club Rotary de Valleyfield a relaté les principaux faits qui ont permis aux Etoiles de Valleyfield de remporter le championnat du Canada et a parlé de la joute qui s'est déroulée à Williamsport, aux Etats-Unis.

En présentant son rapport devant le club Rotary de Valleyfield, à midi, mardi, M. Haché a rendu un bel hommage aux jeunes, aux instructeurs, aux parents et à tous ceux qui ont contribué à ces succès sportifs au cours de la saison estivale 1970.

M. Haché a suggéré au club Rotary d'intéresser plus activement ses membres dans cette oeuvre pour la saison 1971.

MARIAGE

Meilleurs voeux à la secrétaire du greffier de Valleyfield, Me Charles Codebecq, qui prend épouse cette semaine. Jocelyne (Robert) fera son voyage de noces en froide Gaspésie.

DECEDEE A 18 ANS

La population de Ormstown a appris avec consternation la mort de Mlle Francine Dumas 18 ans, survenue à Montréal, à la suite d'une courte maladie. Elle était la fille de M. et Mme Lomer Dumas, d'Ormstown.

La défunte laisse aussi quinze frères et soeurs. Ses funérailles ont eu lieu à Ormstown vendredi, à 15 heures, et l'inhumation s'est faite au cimetière de St-Antoine Abbé.

TUEE PAR LA Foudre

Une jeune fille de 11 ans, Lise Lalonde, fille de M. et Mme Roméo Lalonde à Dorion, a perdu la vie vers les 4 heures 30, la semaine dernière lorsqu'elle a été frappée par la foudre. La victime déambulait sur la route lorsqu'elle a été terrassée par la foudre. La mort aurait été instantanée.

Une jeune compagne a été blessée. Cette dernière, dont on n'a pas dévoilé l'identité, a été transportée à l'hôpital Lakeshore, à Pointe-Claire.

ENQUETE

Comparaissant lundi matin au palais de justice de Valleyfield, Denis Bouchard a écopé de \$100, d'amende et s'est vu suspendre son permis de conduire pour une période de trois mois, tout cela pour avoir été trouvé au volant d'un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies.

Le même homme a nié avoir été complice dans une affaire de complot en vue de voler une somme de \$1,000.

On a fixé son enquête au 4 du prochain mois.

AUCUNE PREUVE

Parce que la Couronne n'avait pas de preuve à offrir, on a retiré les plaintes de voies de fait et refus de pourvoir qui avaient été déposées contre un dénommé Richard Carrière.

Une fois cette procédure complétée au palais de justice de Valleyfield mardi, on a libéré M. Carrière de toute accusation.

MARIE-JOIE

Tous les élèves devant fréquenter une des écoles du secteur Marie-Joie, devront s'inscrire à une seule école, soit au 141, rue St-Charles, coin Dufferin; le 9 septembre entre 9

hres a.m. et 3 hres p.m.

Chaque enfant doit se présenter accompagné d'un parent pour donner les informations indispensables. Il n'y aura pas de transport d'autobus scolaire ce jour là.

M. Léveillé, princ.

Décès

Mme Philiza Lecavalier

A Valleyfield, le 25 août 1970, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Philiza Lecavalier, née Léona Leduc, demeurant au 192 Isabella.

Les funérailles ont eu lieu vendredi le 29 août 1970, des Salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour l'Eglise St-Esprit, où le service fut chanté à 10:00 a.m. Inhumation à St-Stanislas de Kostka.

M. Edmond Morrissette

A Valleyfield, le 30 août 1970, à l'âge de 39 ans, est décédé M Edmond Morrissette, époux de Andrey Legault, demeurant au 30 Champlain, Nitro.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 2 septembre 1970, des Salons Ernest Montpetit et Fils, 315 Danis, pour l'Eglise Ste-Jeanne d'Arc, Nitro, où le service fut chanté à 10:00 a.m. Inhumation à Valleyfield.

M. Albert Pharand

A Valleyfield, le 30 août 1970, à l'âge de 96 ans et 9 mois, est décédé M. Albert Pharand, époux de feu Zoé Lebeuf, demeurant chez sa fille Mme Ovila Lavoie, 42 St-Jean-Baptiste.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 2 septembre 1970, des Salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour l'Eglise St-Esprit, où le service fut chanté à 10:00 a.m. Inhumation à Valleyfield.

M. Sylvio Soucy

A Montréal, le 29 août 1970, à l'âge de 41 ans et 9 mois, est décédé M. Sylvio Soucy, époux de Marguerite Cloutier, demeurant au 2103 St-André, Montréal.

Les funérailles ont eu lieu jeudi, le 3 septembre 1970, des Salons Ernest Montpetit et Fils, 145 St-Laurent, pour l'Eglise Ormstown, où le service fut chanté à 10:00 a.m. Inhumation à Ormstown.



LE CONSEIL DE LA CITE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

OFFRE AUX TRAVAILLEURS

SES MEILLEURS VOEUX

A L'OCCASION DE

La Fete du Travail

SOUHAITONS QUE LA PROCHAINE ANNEE

SOIT UNE ANNEE DE PLEIN EMPLOI.

Raphaël Barrette, MAIRE.

ECOUTEZ . . .



LES NOUVELLES:

Radio-journal à 8 h. a.m. — 12.30 — 18.00

Aussi les nouvelles à toutes les heures.

LES SPORTS:

Quatre fois par jour:
7. 40 a.m. — 12.25 — 18.15 — 23.00

LES DECES:

La chronique des décès,
du lundi au samedi inclusivement, à 18 h. 25



Le poste des Expos de Montréal de
la Ligue Nationale de Baseball.

RADIO Valleyfield LIMITEE

249, rue-Victoria — 373-1370 — Valleyfield

En ondes de 6 h. a.m. à minuit

INVITATION TOUTE SPECIALE

Vous êtes invités à assister à un congrès sur les structures du théâtre régional qui sera tenu au Centre Culturel les 14-15-16-17 et 18 septembre 1970, de 19:30 à 22:00 Heures.

ORDRE DU JOUR

Lundi le 14 — sont convoqués: Le conseil de direction de chacune des troupes; Les membres de la troupe du comité; Les animateurs spécialisés de la région.

L'Assemblée sera publique.

1. Exposé du projet.
 2. Lecture, inscription et adoption des mécanismes d'opération.
 3. Lecture, étude et adoption du programme global du comité (1970-71).
 4. Fin de l'assemblée.
- Mardi le 15 — sont convoqués: Tous les membres des troupes en plus des délégués de la veille en assemblée publique.

Comtés de Beauharnois et Vaudreuil-Soulanges: DES TRAVAUX D'ASPHALTAGE

La pose de béton bitumineux sur plusieurs routes des comtés de Beauharnois et de Vaudreuil-Soulanges a été autorisée par le ministre de la Voirie du Québec, M. Bernard Pinard.

Dans la paroisse de Saint-Timothée (Beauharnois), une section de 2.386 milles du chemin Rang Saint-Joseph-Ouest sera asphaltée.

Dans le comté de Vaudreuil-Soulanges, de nombreuses routes seront recouvertes de béton bitumineux. La Montée Pincourt, dans les municipalités de l'Île Perrot et de Pincourt, sera rafraîchie sur une longueur de

2.41 milles.

On posera une couche d'asphalte, sur une distance de 0.98 mille, sur le chemin de la Station, dans la municipalité de Hudson.

Enfin, on revêtira de béton bitumineux le chemin de la Montée Saint-Charles sur une longueur de 1.49 mille.

Tous ces travaux de rénovation seront faits après l'ouverture des soumissions, soit après le 2 septembre pour le comté de Beauharnois, soit après le 9 septembre pour le comté de Vaudreuil-Soulanges.

DATES ET REGLEMENTS POUR LA CHASSE AU CHEVREUIL

Les dates relatives à la saison de chasse du chevreuil sont à peu près les mêmes que celles de l'année dernière.

Les autorités du ministère de la Pêche et de la Chasse ont ajouté une journée aux zones F2, G, H, I et J, afin de finir la chasse à la même date que les deux dernières années. Le principal changement est la réouverture de la zone F1, ainsi que les modifications apportées à cette zone.

La zone F1 sera ouverte à la même date que toutes les zones de la région de Montréal pour une période de cinq jours. Les limites entre les zones F1 et F2 ont été modifiées: au lieu de prendre des limites de comtés, on s'est servi plutôt des limites formées par les rivières Rouge et du Diable. La majeure partie du comté d'Argenteuil qui était auparavant compris dans la zone E est maintenant incluse dans la Zone F1, ce qui aug-

mente ce territoire de chasse de 4,000 milles carrés.

Voici un tableau des dates de la saison de chasse au chevreuil:

Zone E, K, M, N, O, P. —

Aucune chasse

Protégé à l'année

Zone A1, A2, B

31 octobre au 15 novembre

Zone C, D.

24 octobre au 15 novembre

Zone A3 — animal avec

panache seulement

31 octobre au 15 novembre

Zone F1,

31 octobre au 4 novembre

Zone F2, G, H, I, J,

31 octobre au 11 novembre

Les amateurs de chasse auront avantage à se procurer le résumé des règlements de la chasse au Québec pour mieux comprendre les changements des limites des zones de chasse, en s'adressant au ministère de la Pêche et de la Chasse et de la Pêche, 930 chemin Sainte-Foy à Québec, ou encore au bureau de district de leur région.

1. Exposé du projet.
 2. Lecture des mécanismes d'opération.
 3. Lecture de programme annuel.
 4. Lancement du marathon corvée concernant: Inventaire Régional, Choix du répertoire, Choix des cours, Recherche de commandité etc.
- Mercredi le 16 — sont convoqués tous les membres désirant participer aux ateliers.
1. Inscription aux ateliers.

LE CONCOURS DE LABOURS

Le concours provincial de labours de 1970 se déroulera les 30 septembre et 1er octobre prochains, dans la ferme de M. Denis Sureau, située près du village de St-Clet, dans le comté de Soulanges.

L'événement, qui réunira plusieurs dizaines de participants, est une réalisation de l'Association provinciale des Laboureurs du Québec, en collaboration avec la section locale de l'organisme.

La tenue de ce concours annuel a pour but d'aider les agriculteurs à améliorer leurs techniques de labourage.

Dans un communiqué remis récemment à la presse, l'association provinciale souligne qu'on y verra à l'oeuvre les meilleurs laboureurs de l'ouest du Québec. L'événement comportera aussi plusieurs compétitions à l'intention des visiteurs et des laboureurs de calibre junior venant des comtés avoisinants.

D'importantes compagnies d'instruments aratoires profiteront également de l'occasion pour faire la démonstration de leurs plus récentes machines.

Les gagnants des différentes compétitions de la classe provinciale se disputeront le trophée Esso et, en même temps, le privilège de représenter le Québec aux championnats canadiens de labours qui se dérouleront en Ontario en 1971.

Ormstown

TOURNOI

Dimanche, le 23 août, de 10 a.m. à 4 p.m., avait lieu à l'école Notre-Dame du Rosaire le tournoi hors saison des ligues de sacs de sable de Ormstown.

Toutes les personnes présentes pouvaient y participer. Des prix en argent étaient distribués aux vainqueurs.

Nos félicitations et nos meilleurs souhaits aux jeunes couples dont le mariage fut béni récemment: M. et Mme Raymond Chartrand (Elaine Connelly), et M. et Mme Raymond Boulanger (Nettie Tavenier).

2. Assemblée des ateliers en sérigraphie — costumes — recherche — audio visuel — décors.

3. Assemblée des ateliers en Dramatique, mise en scène et services communautaires.

Jeu de 17 — Assemblée libre des troupes et réalisation du marathon.

Vendredi le 18 — Assemblée plénière, Inscription définitive des membres des ateliers, Enregistrement des spectacles de la saison.

Compilation des cours désirs, Rapport des troupes sur le thème du marathon, Réunion du comité de direction, Election du conseil de direction.

Le tout sera suivi d'un happening collectif offert au public — et dont la description suivra.

Toute personne voulant modifier ou ajouter à l'ordre du jour est prié de communiquer avec Monsieur Richard Caron à 234-3542.

Toute personne intéressée pourra s'inscrire à l'une ou l'autre des troupes, ou des ateliers en tout temps durant la période du congrès.

N.B. Que les troupes ont également besoin de l'appui d'adultes dans les domaines de l'administration de la publicité, de la relation extérieure etc. etc.

LUNDI, 7 SEPTEMBRE

FETE du TRAVAIL

BONNE FETE

A TOUS

LES OUVRIERS

DE LA REGION



UN MESSAGE DE VOS CAISSES POPULAIRES

HOMMAGE

à nos

SOCIETAIRES

TRAVAILLEURS

La caisse populaire
STE-CECILE DE SALABERRY
VALLEYFIELD

La caisse populaire
DU SACRE-COEUR
VALLEYFIELD

La caisse populaire
ST-TIMOTHEE
St-Timothée, Québec

MEILLEURS VOEUX A TOUS LES TRAVAILLEURS

A L'OCCASION DE LEUR FETE

LUNDI, 7 SEPTEMBRE

LES ENGRAIS DU SAINT-LAURENT LTEE

ST-LAWRENCE FERTILIZERS LTD.

RANG DOUBLE

VALLEYFIELD

QUEBEC

Message de Mgr Bélanger pour la fête du travail

A l'occasion de la Fête du Travail 1970, je voudrais offrir mes meilleurs vœux à tous les travailleurs du diocèse, sans oublier les jeunes travailleurs et aussi les anciens travailleurs à leur retraite, à qui nous devons une reconnaissance particulière pour ce qu'ils ont fait, chacun dans son domaine, pour l'amélioration de la société.

Je voudrais être plus explicite en disant à tous les travailleurs que leur offrir des vœux, cela signifie pour moi que j'apprécie ce qu'ils sont, que je considère leur travail comme une contribution précieuse à notre société et que je leur souhaite que dans la foi et l'espérance chrétiennes, ils découvrent de jour en jour un peu plus à quel point leur travail répond au plan créateur de Dieu.

On serait porté à croire que le travail a de moins en moins

de valeur à côté du confort et de la consommation qu'on propose comme un idéal à poursuivre.

Il n'y a pas de doute que la réclame publicitaire nous laisse entendre bien souvent et qu'à voir un certain nombre de gens, favorisés par l'argent, se détournent du bien commun et s'adonnent à leurs plaisirs, on serait tenté de le croire.

Il faut dire aussi que les conditions qui ont été faites aux travailleurs n'ont pas toujours permis un travail épanouissant.

Pourtant, le travail restera toujours un droit et un bien pour chacun d'entre nous: c'est une dignité que d'être travailleur et la fête que nous célébrons nous le rappelle à tous.

Mais tout n'est pas réglé en disant cela. Il est important que tous les responsables des travailleurs, des travailleurs

manuels ou des travailleurs de bureau, se rappellent qu'aujourd'hui plus que jamais, ceux-ci aspirent à des conditions de travail épanouissantes, à des rapports plus humains avec leur employeur et surtout qu'ils désirent chez ce dernier des objectifs d'entreprise qui donnent une satisfaction vraiment humaine à ceux qu'il embauche.

Un chef d'entreprise américain citait dernièrement la réponse de nombreux participants à une étude d'opinions faite dans le milieu universitaire de son pays: "La plupart des entreprises n'ont pour objectif fondamental que de faire de l'argent, quelles que soient les souffrances que cela puisse causer". Aujourd'hui, j'encourage de toutes mes forces les employeurs qui se préoccupent de la situation humaine de leur entreprise, de même que les chefs travailleurs qui en ayant pour mission de défendre les intérêts des leurs, œuvrent dans le même sens.

Enfin, il m'apparaît important que nous nous rappelions tous que nous sommes solidai-

res les uns des autres et responsables les uns envers les autres.

Les gouvernements ont une responsabilité qui est grande; mais cela ne devrait pas faire oublier à chacun de nous que nous devons faire chaque jour ce qui est en notre pouvoir pour améliorer la

condition des travailleurs: que ce soit pour aider un travailleur malade, pour donner un coup de main à un chômeur ou pour soulager un travailleur éprouvé.

GUY BELANGER,
Evêque du Diocèse
de Valleyfield.

La RCMP quitterait V'field

Il est définitivement possible que la gendarmerie fédérale décide d'annuler son service fluvial sur le lac St-François à partir de l'an prochain.

Nos informations laissent planer cette éventualité bien qu'il ait été impossible pour l'instant d'obtenir confirmation à ce sujet.

Si cela devait se produire, les services actuellement offerts

par les agents fédéraux, à savoir remorquage de bateaux en détresse, surveillance des lois maritimes, recherche de personnes disparues et autres ne seraient plus disponibles.

Il est certain que la population de Valleyfield, de même que les vacanciers de Hungry Bay, Baie des brises, Ste-Barbe, St-Anicet, St-Zotique et autres endroits, situés en bordure du

lac St-François y perdront.

Pour ne donner qu'un exemple, signalons que la gendarmerie déploie une étroite surveillance auprès des cargos dans la voie maritime, afin que ceux-ci ne déversent pas d'huile dans le lac. On sait que sans cela, les capitaines de bateaux se montreraient certes moins dévoués pour prévenir la pollution. La chose se voyait souvent dans le passé.

A l'évêché de Valleyfield

Aux récentes nominations, Monseigneur Guy Bélanger, évêque de Valleyfield, ajoute les obédiences suivantes:

1. — M. l'abbé Gilles Meury est nommé aumônier diocésain de la J.O.C., sans préjudice à ses fonctions acuelles.

2. — M. l'abbé Lionel Moreau est nommé aumônier du Conseil des Mooses de Valleyfield, sans préjudice à ses fonctions actuelles.

3. — Le révérend Père Léo Thauvette est nommé curé à la paroisse Sainte-Madeleine de Rigaud.

Le Père Thauvette est natif de la région. Il a fait ses études collégiales à Rigaud, sa Théologie à Joliette. Il a été assistant provincial de la Province de Montréal des Clercs de Saint-Viateur. En 1960, il était nommé provincial de la province religieuse de Rimouski.

Ormstown

Tournoi balle molle

Le tournoi de balle molle organisé par les Loisirs au profit de leurs oeuvres aura lieu cette année les — 4 — 5 — 6 et 7 septembre, sur le terrain des Loisirs, à côté de l'Ecole Jean XVIII. Des montants en argent seront donnés aux équipes gagnantes.

Activités du Cercle de Fermières

La prochaine réunion du Cercle de Fermières aura lieu le mercredi 9 septembre. Ce sera la dernière assemblée du présent Conseil. Un résumé des activités sera donné. Bienvenue à toutes.

Nos sympathies à M. Lomer Dumas et à sa famille, à l'occasion du décès de Mlle Francine Dumas, survenu le 25 août dernier.



LUNDI, LE 7 SEPTEMBRE LOUONS LES TRAVAILLEURS!

Rien de tout ce que nous possédons aujourd'hui n'eût été REALISABLE sans l'effort fourni par les travailleurs de toutes catégories.

Aux nôtres, la CANADIAN BRONZE POWDER WORKS LIMITED, et à tous les autres, nous offrons notre sincère reconnaissance pour tout ce dont nous jouissons aujourd'hui.

CANBRO

Division of

INTERNATIONAL BRONZE POWDERS

LTD.

29 EAST PARK — VALLEYFIELD — CANADA

Félicitation aux gagnants de la finale cycliste des Jeux du Québec

MATERIAUX
DE CONSTRUCTION

J.-O. CLERMONT LTEE

LES LIBRAIRIES
GERALD BOYER
VALLEYFIELD BELLERIVE
BEAUHARNOIS
CHATEAUGUAY
8 MOISE PLANTE 373-3014

Bijouterie
MARCEL HEBERT
227 VICTORIA — 373-5440

Bijouterie
BRODEUR
201 VICTORIA 373-1606

BIJ. POIRIER ENRG.
HORLOGER
H. P. VEILLEUX, Prop.
Réparation de montres
Service de 24 heures
44 STE-CECILE — 373-6480
Rés.: 373-2535

REMI CHATEL
Chaussures
38 NICHOLSON
373-9801

INSTALLATION ET VENTE
VITRES D'AUTOS
MIROIRS ET VITRES
DE TOUS GENRES
VITRERIE VALLEYFIELD
HENRI MARTIN, Prop.
196 Chemin Larocque
373-6202

Représentant de la
SOCIETE DES ARTISANS
Coopérative Assurance-Vie
WILFRID BRAZEAU
TOUS GENRES D'ASSURANCES
64A RUE ELLICE 373-7404

PORTES — CHASSIS
• Vitres de toutes sortes
• Menuiserie • Armoires
A BOUGIE & FILS
86 BISSONNETTE 373-2955

DESAGREMENTS DE LA TEMPETE

Un violent orage, accompagné d'une pluie torrentielle a désorganisé les communications et a causé des dégâts à plusieurs endroits dans la région de Valleyfield, dimanche soir.

L'électricité a fait défaut pendant quelques minutes à Valleyfield même, vers les 10 heures 30. C'est à ce moment que le tonnerre et les éclairs ont été les plus menaçants.

Dans la région de Hungry Bay, Baie des Brises, Ste-Barbe, St-Ancet et ailleurs dans ce secteur ouest du comté de Huntingdon, l'électricité a manqué pendant plusieurs heures.

Par ailleurs, Radio Valleyfield a été forcé de suspendre ses émissions de 10 heures à minuit, dimanche soir suite d'une panne d'électricité au site des antennes à Hungry Bay.

Les employés de l'Hydro-Québec ont travaillé une bonne partie de la nuit afin de restaurer les services d'électricité dans les secteurs les plus affectés.

Plus tôt dans la soirée, la région de Toronto a été victime de cette tempête. L'aéroport de Toronto a été un des secteurs les plus endommagés.

CONSULTATION EN PREVISION DE LA LOI SUR REGROUPEMENT

A la demande du Bureau de direction et du conseil d'administration de la Fédération des commissions scolaires du Québec, le président de cet organisme, monsieur Fernand Lefebvre, fera une tournée provinciale, afin de recueillir les commentaires des dirigeants scolaires, relativement à la forme et au fond qu'ils aimeraient voir adoptés par la loi que proposera le gouvernement du Québec sur le regroupement des commissions scolaires.

Monsieur Lefebvre profitera

des congrès, que les commissaires d'écoles tiendront en septembre dans la plupart des vingt sections de la Fédération pour procéder à cette importante consultation. L'orientation que les dirigeants scolaires donneront à l'occasion de cette tournée servira de base aux recommandations que la Fédération présentera au gouvernement au moment de l'étude du projet de loi sur le regroupement des commissions scolaires.

5 MOIS DE PRISON POUR VOLS

Un habitué du palais de justice de Valleyfield, Aimé Gauthier, a finalement écopé de cinq mois d'emprisonnement vendredi matin, devant le juge Maurice Fortin.

Le magistrat a rendu sa sentence après que Gauthier eut avoué avoir commis des vols

de bicyclettes.

La couronne avait demandé une peine de six mois, mais le président du tribunal a tenu compte du fait que l'accusé avait passé quelque 7 jours en cellule, en attendant sa comparution.

Mérite aux écuyers colombiens

Le Cercle Salaberry des Ecuyers Colombiens s'est classé premier au Québec pour le concours international 69-70; deuxième au Canada et au 5e rang, au niveau international, sur un total de 2,350 cercles. Valleyfield a donc récolté un

total de 2,800 points sur un total possible de 3,000. Les Ecuyers Colombiens de Valleyfield recevront, sous peu, un trophée attestant de leurs succès.

Pour sa part, l'Ecuyer Luc Richer se mérite un trophée à titre de meilleur notaire de tous les cercles en Amérique du Nord, du Sud et Latine.

Nouvelle voix à Témoignage

Depuis décembre dernier, le Père Léandre Poirier, O.F.M., directeur de la SCB offre deux pages de doctrine au dos d'un semainier qui s'appelle VIE PAROISSIALE, (1405, rue Iberville, Montréal 134). C'est une présentation imagée du message biblique résumant les trois lectures de la messe dominicale. Plusieurs pasteurs s'en servent pour préparer leur homélie.

Nous sommes heureux d'annoncer que ce texte de pastorale biblique sera désormais présenté sous forme dialoguée à l'émission TEMOIGNAGE dirigée par le P. Paul Hamel, S.J. Ce programme passera tous les vendredis aux quelques trente postes de radio qui diffusent tous les jours l'émission TEMOIGNAGE. Ainsi, l'animateur de la S.C.B. aidera prêtres et fidèles à assimiler la liturgie du dimanche suivant.

Pour les auditeurs de Montréal et les environs, il leur faut synthoniser les postes suivants:

Valleyfield — C.F.L.V. — 1370 — 13.50.
Sorel C.J.S.O. — 1320 — 8.40.
St-Hyacinthe C.K.B.S. — 1240 — 14.40.

Demandez les renseignements à Emission TEMOIGNAGE, 25 ouest, rue Jarry, Montréal 351. Tél: 387-2541 ou à la SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE 5221 av. De Gaspé, Montréal 151. Tél: 270-4441.

Communiqué.

MARIAGE

Qui a dit que juin était le mois des mariages? sûrement pas un Optimiste car voici:

M. & Mme Florian Paquette le 3 septembre.

M. & Mme Rollans Massicotte le 3 septembre.

M. & Mme Jacques Bélair le 4 septembre.

M. & Mme Denis Leduc le 4 septembre.

M. & Mme Charles Milot le 4 septembre.

M. & Mme Antoine Latulipe le 6 septembre.

M. & Mme René Cournoyer le 6 septembre.

M. & Mme Léandre Toulouse le 6 septembre.

M. & Mme Gilles Dupont le 7 septembre.

Textile Canadian

Les filatures canadiennes de textile ont expédié plus de tissus faits de fibres synthétiques en juin que durant le mois correspondant de l'an dernier, rapporte l'Institut Canadien des Textiles, le 2 septembre.

Les expéditions de juin de cette année se totalisent à 20,921,000 de verges carrées, au regard de 20,893,000 l'an dernier. Le total cumulatif pour les premiers six mois de cette année accuse une diminution comparativement à l'an dernier: 126,471,000 de verges carrées à 128,618,000.

L'Institut signale que les mélanges de coton et de fibres synthétiques sont classifiés comme tissus synthétiques.

Marc H. Viau Inc.

AVIS est donné que la compagnie MARC H. VIAU INC. corporation légalement constituée en vertu de la loi des Compagnies, s'adressera au Ministre des Institutions Financières de la Province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, 28 août 1970

Marc H. VIAU, président

GRANDE FINALE CYCLISTE DES JEUX DU QUEBEC

C'est au cours de la journée de samedi le 29 août dernier qu'a eu lieu la grande finale cycliste, (région 6) des Jeux du Québec. Cette finale mettait en lice, pour la première épreuve qui était une course contre la montre, les coureurs des catégories cadet et junior licenciés et non-licenciés.

COURSE CONTRE LA MONTRE

Le départ de la course contre la montre a été donné à 09.30 heures et c'est sur une distance de cinq milles, entre Les Cèdres et Pointe des Cascades que les coureurs se sont donné la lutte. Les vainqueurs de cette épreuve sont chez les cadets non-licenciés: 1er, Luc Pothier de Les Cèdres, 2e, Raymond Brière de Dorion, 3e, Alain Chevrier de St-Lazare, 4e Roger Pilon de Les Cèdres et, 5e, Alain Lecavalier de Dorion.

La première place chez les junior non-licenciés, a été remportée par André Chartrand de Les Cèdres.

Chez les cadets licenciés, les premières places ont été distribuées de la façon suivante: 1er, Pierre Tremblay de Montréal, 2e, Christian Poirier de l'Île-Perrot, Jérôme Caron de Dorion et Jean Chevrier de St-Lazare ont respectivement remporté les 10e et 16e places.

Chez les juniors licenciés, la première place est allée à Robert Van der Einde alors que François Caron de l'Équipe cycliste de La Cité des Jeunes de Vaudreuil devait se contenter d'une 10e place.

COURSE SUR ROUTE

Le départ de la course sur route a été donné à 14.00 heures pour les cadets et à 14.15 heures pour les juniors, par M. Arthur Gagnon, représentant de la Ville de Montréal. Le parcours, d'une distance de 30 milles pour les cadets et de 45 milles pour les juniors. Les vainqueurs de cette course sont, chez les cadets: R. Tremblay de Montréal, 1er; Jérôme Caron et Christian Poirier de l'Équipe cycliste de La Cité des Jeunes ont respectivement remporté la 4e et la 6e place. Chez les juniors: Robert Van der Einde a remporté la première place et François Caron de Dorion a remporté la 8e.

REMISE DES MEDAILLES

La remise des médailles aux vainqueurs de la première grande finale cycliste des Jeux du Québec, région 6, s'est faite sur la scène du Grand Théâtre du Centre culturel de La Cité des Jeunes de Vaudreuil. Les invités qui ont procédé à la remise étaient:

M. Jean-Claude Lefebvre, président de la Corporation des Jeux du Québec, M. Paul Phaneuf, député de Vaudreuil-Soulanges à Québec, M. Jean Brassard, secrétaire exécutif du Conseil des Loisirs du Québec, M. Charles Burroughs, président de la région 6 pour les Jeux du Québec et président de la région 6/3. Le maire de la municipalité de Les Cèdres, M. Fernand Bériault, était également présent à la cérémonie ainsi que M. Robert Caron, président de La Cité des Jeunes de Vaudreuil.

A L'OCCASION DE LA FETE DU TRAVAIL



LAISSONS LA LES OUTILS

...et louons les travailleurs de toutes catégories

Si le Canada s'avère de plus en plus aujourd'hui, nous le devons aux millions de travailleurs canadiens de toutes catégories.

Nous disons merci à nos employés pour leur support et nous leur souhaitons une bonne

FETE DU TRAVAIL, le 7 septembre.

DANDURAND & FRÈRE

REMI HALLE, PROP.

Lumber and Building Materials
Tél. 373-4721



Bois et Matériaux de Construction
178 RUE JACQUES-CARNE

VALLEYFIELD, QUE.

LUNDI, 7 SEPTEMBRE

FETE DU TRAVAIL

BON CONGE

DE LA

FETE DU TRAVAIL

A TOUS NOS EMPLOYÉS AINSI QU'À TOUS LES TRAVAILLEURS.



BETTY BRITE

NETTOYEURS

• SERVICE 1 HEURE •

73 ALEXANDRE - VALLEYFIELD - Tél. 373-6860

QU'ARRIVERA-T-IL DU CENTRE DES LOISIRS DE BEAUHARNOIS

Fermé à toutes activités depuis le début de l'été, le centre des loisirs St-Clément de Beauharnois qui, jusqu'à maintenant, était administré par le Conseil des Chevaliers de Colomb de cette ville, ne rouvrira peut-être pas ses portes à l'automne comme on l'avait espéré. De lourdes difficultés finan-

cières se posent aux responsables et, malgré la bonne volonté et le bénévolat de certains, il est apparemment impossible de faire fonctionner l'établissement.

Le loyer payé annuellement à la Fabrique de la paroisse serait élevé, compte tenu des circonstances, ce qui est loin de

faciliter la tâche des administrateurs.

A moins de changements prochains, le centre demeurera inactif et deviendra rapidement et exclusivement un endroit à louer pour réceptions ou événements du genre, ce qui est loin de rejoindre les buts fondateurs.

Somme toute, une situation extrêmement déplorable.

UN ARBITRE DE BASEBALL CONFERENCIER AU ROTARY

M. Paul Pryor, un des arbitres de la Ligue Nationale de Baseball, a relaté des anecdotes intéressantes de ses expériences personnelles au cours des joutes de ce circuit majeur devant les membres et invités du Club Rotary, de Valleyfield, à midi, mardi.

M. Pryor un ancien joueur des Chiefs de Valleyfield, était l'invité de M. Léo-Georges Perron. Il a raconté ses débuts dans le baseball organisé et finalement ses expériences dans les différentes villes de la Ligue Nationale, y compris au Parc

Jarry, à Montréal. A ce dernier endroit, dit-il, tous les arbitres sont bilingues puisque, leur repertoire permet de répondre aux amateurs sur la même fréquence!

M. Pryor qui était un des officiels à la joute d'hier soir au Parc Jarry, a déclaré qu'à sa première visite à Valleyfield, il y a quelques décades, il était membre de l'équipe House of David, des barbus qui présentaient alors des joutes hors-concours un peu partout sur le continent.

Gilles Vigneault à Vaudreuil

Ne manquez pas l'occasion de voir pour la première fois dans Vaudreuil-Soulanges, un Gilles Vigneault chantant ses rêves et l'odeur des sapins de son pays.

Gilles Vigneault chantera sept nouvelles chansons sur la scène du Grand Théâtre du Centre culturel de La Cité des Jeunes de Vaudreuil, les 9, 10 et 11 septembre prochains à 20.30 heures. Parmi les nouveaux titres qui seront donnés en primeur dans ce théâtre, signalons: "Le Voyageur sédentaire," "Chanson pour Bob Dylan," "Vieilles

photos," "Ici, Ailleurs," "Les robots," "L'enfuke" et "Le temps qu'il fait sur mon pays."

Pour satisfaire la clientèle étudiante, le récital que Vigneault donnera dans la soirée du 9 septembre est offert au prix dérisoire de \$2.00 et \$1.50. Les prix d'entrée aux spectacles des 10 et 11 septembre varient de \$2.50 à \$3.00.

Pour renseignements et billets, La Cité des Jeunes de Vaudreuil, 234-9311 ou, pour la région de l'île de Montréal, 453-7110.

LES HANDICAPES DU QUEBEC

Québec — (O.I.P.Q.) — Avec l'avènement de la "Fédération des loisirs pour handicapés du Québec," cette catégorie de personnes aura désormais son mot à dire au chapitre du loisir.

Emises sous le sceau du ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, M. Jérôme Choquette, les lettres patentes de la Fédération précisent que cet organisme a effectivement l'objectif de pro-

mouvoir et coordonner les loisirs pour les handicapés au Québec.

La fédération a son siège social à Montréal, et la valeur des biens immobiliers qu'elle peut acquérir et posséder est limitée à \$500,000.

Les administrateurs sont Mme Isabel Bulloch-Duval et M. James D. Raymond, de Westmount, M. Jacques Vanden-Abee, de Sherbrooke, et M. Roger Mondor, de LaSalle.

ELLE MEURT A BICYCLETTE

Une jeune fille de 16 ans, de Verdun, en banlieue de Montréal, a perdu la vie, vers les deux heures, dimanche matin, près de Rivière Beaudette, dans le comté de Vaudreuil-Soulanges. Il s'agit de Mlle Linda Warnock, qui habite rue Ballantyne, à Verdun.

Mlle Warnock voyageait à bord d'une motocyclette pilotée par Michel Sauvé, 20 ans, de Rivière Beaudette. Ce dernier a été légèrement blessé. La jeune Warnock a succombé à ses blessures dans un hôpital de Montréal où elle a été transportée après l'accident.

La Sûreté Provinciale de Valleyfield a fait enquête.

INCENDIE A LA CIE CIPEL

Un violent incendie a fait rage au début de la soirée vendredi aux installations de la Compagnie Cipel et Carbone de Valleyfield.

En effet, les flammes ont pris naissance vers les 6.30 hres. Le feu aurait débuté dans un entrepôt de charbon de bois pour se propager rapidement aux autres locaux. Les pompiers de Valleyfield se sont rendus sur les lieux.

Les opérations étaient dirigées par le Sergent Collins. Personne n'a été blessé. Les dommages à l'édifice seraient très importants.

6,000 PERSONNES VISITENT L'EXPO COMMERCIALE

La troisième exposition commerciale annuelle de la Jeune Chambre de Valleyfield a fermé ses portes dimanche soir devant un succès certain.

Près de 6,000 personnes ont visité l'aréna à cette occasion et ont pu admirer les nombreux exhibits.

Nous avons recueilli à ce sujet les impressions du président de la Jeune Chambre, M. René Duhaime.

Il nous a parlé de la satisfaction des exposants qui, non seulement ont été enchantés de

leur expérience, mais ont laissé sentir leur désir de posséder de plus grands kiosques l'an prochain.

Du côté du public, a-t-il continué, nous n'avons eu que des éloges et tout le monde nous encourage à renouveler l'exposition l'an prochain qui serait notre 4^{ème} édition.

A noter que l'appareil de télévision que la Ligue de poches et sacs de sable du Québec avait mis à l'enjeu durant l'exposition a été gagné par M. Omer Pilon de Valleyfield.

COURS DU JOUR

RENTREE le 9 septembre

COURS DU SOIR

- STENOGRAPHIE
- DACTYLOGRAPHIE
- ANGLAIS

RENTREE le 10 septembre

INSCRIVEZ-VOUS IMMEDIATEMENT

TEL. 373-3351

Heures de Bureau :

2.00 à 4.00 p.m.

7.30 à 9.00 p.m.

(lundis et jeudis soirs seulement)

Chatelain Business College

98 CHAMPLAIN — VALLEYFIELD

NOS PROFESSIONNELS

AVOCATS

LAFONTAINE

BRASSARD

&

BARRETTE
AVOCATS

B. A., L.L.L.

Etude Légale
50 Jacques-Cartier
SALABERRY-DE-
VALLEYFIELD
TEL. 373-4404

Meloche-Blanchard

AVOCATS

Tél. 373-1414
70 Nicholson
VALLEYFIELD

COMPTABLE

HENRI LEGAULT

Comptable Agréé
I.S.C., C.A.

219 Victoria
373-5116 Valleyfield

Pour vos annonces
Classifiées Tel:
373-7272

ARPENTEURS INGENIEURS

Louis P. Derome

B. Sc. A. Ing. P. A.G.

Ingénieur-conseil, Arpenteur-géomètre
Tél. 373-4300 — VALLEYFIELD — 44 Ste-Cécile

LOUIS A. SULLIVAN

B. Sc. A., A.G.
ARPENTEUR-GEOMETRE
53 Boulevard du Havre (Coin St-Charles)
Tél. 373-5021 VALLEYFIELD

LA FETE DU TRAVAIL

LUNDI LE 7 SEPT.



J. O. Clermont Ltée

5 CLERMONT

BOIS ET MATERIAUX
DE CONSTRUCTION
VALLEYFIELD

TEL. 373-2860



Faites désinfecter vos
maisons contre les coque-
relles, puces, punaises,
rats, souris, araignées, etc.
ON DETRUIT
vos mauvaises herbes
DENIS BRISSON

Agronome
L.P. BRISSON & FILS,
ENRG.
Valleyfield, 373-5515
350 Chemin Larocque

**Soyez
bien protégés...**

Sauvé & Frères

assurances INC.

INSURANCE INC.

ATTENTION SPECIALE AUX

JEUNES CONDUCTEURS —

Paiements par versements si désiré

TEL: 373-1280

57 RUE NICHOLSON — VALLEYFIELD

A VENDRE

HONDA 1967, 450 cc, en bon état. S'adresser à Dale Gavin, Huntingdon, Tél. 264-5524.

TAUREAU CROISE, âgé d'un an. Poney Shetland, 6 ans, doit pouliner au mois d'août. Equipement complet pour traire vaches, presque neuf. S'adresser à K. H. Heino, Chemin de Covey Hill, Franklin Centre, tél. 827-2407.

GUIWARE "Fender Stratocaster", en excellente condition. Tél. le soir à 264-5903, Huntingdon.

DEUX JEUNES BOEUFs Holstein, pure-race, issus de Seiling Rockman, et de vaches de haute production. Maurice Smith, Huntingdon, Tél. 264-2776.

MOISSONNEUSE - batteuse automotrice usagée, 1969, modèle K Gleaner, complète avec table à grain de 10 pi., tête à blé d'Inde, cabine et chauffe-rette à un prix spécial d'automne. A. H. Sparrow, Ventes Allis Chalmers, Huntingdon, Tél. 264-3638.

BATEAU Peterborough Deluxe de 16 pi. en fibre de verre, équipé avec un moteur Johnson de 65 c.v. Modèle 1970 comme neuf. S'adresser à Jean-Louis Trépanier, Huntingdon, tél. 264-5345, ou 264-5477.

COFFRE-FORT à l'épreuve du feu et des voleurs, grandeur medium, neuf. S'adresser à Jean-Louis Trépanier, Huntingdon, tél 264-5345, ou 264-5477.

A LOUER

APPARTEMENT neuf, moderne, 2 1/2 pièces, meublé, entrée privée, situé à 96 Aubin, et s'adresser à 140 Bissonnette libre le 9 septembre. Tél. 373-1596.

MAISON à Athelstan, 3 chambres à coucher, salle de bain, filage 220, eau chaude, garage, libre le 1er septembre. Tél. 264-2697. Athelstan.

CHALET à St-Anicet, plage de sable. Disponible dès maintenant jusqu'au 4 juillet. Tél. 264-5593.

LOCAL pour magasin ou bureau, rue Châteauguay, près Banque de Commerce, à Huntingdon. Tél. 264-5234 ou après 6 hrs p.m. 264-3371, Huntingdon.

MAISON seule 5 appartements, très moderne, chauffage central, située à 475 ave du lac. tél. 267-3388.

LOGEMENT de 4 appartements dans un bas, situé à 415 Boul. du Havre. S'adresser au même endroit.

PRENDRAIT 25 têtes en pâturage. Tél. 829-2185, Ormstown.

MAISON neuve. — 2 logis 5 pièces, 3 chambres à coucher, chauffage central. Libre immédiatement. Bas \$105, haut \$100. Situé à 23 et 25 ave, Boyer dans la Baie. S'adresser Laurent Guay, 373-3892.

MAISON de 5 pièces avec garage, au domaine Pilon, Route 3, St-Stanislas de Kostka. Libre le 1er août. s.v.p. téléphonez à: 373-4744.

A LOUER

2 LOGIS de 5 pièces. Maison neuve située à 23 et 25 ave Boyer (dans la Baie). Bas \$105; haut \$100. Libre dès maintenant. S'adresser à M. Jean-Pierre Audette Tél. 373-4777.

Chambre à louer

CHAMBRE avec poêle et réfrigérateur, situé à 3 rue Ste-Hélène à Valleyfield. Tél. 373-8268.

CHAMBRE, genre Bachelor. Poêle, frigidaire, entrée privée, bon chez soi. Tél. 373-8497. S'adresser 37 Gault à Valleyfield.

LOGIS de 5 1/2 pièces, moderne, 220, installation laveuse-sécheuse, chambre de bain finie céramique. Place pour auto avec prise de courant. Pour information s'adresser 104 Académie, tél. 373-6517.

LOGIS situé dans le centre de la ville, maison seule, système de chauffage central, s'adresser à 373-0227.

LOGIS situé dans le rang Ste-Marie, 7 appartements, s'adresser à 152A Jacques Cartier.

ON DEMANDE

PLOMBERIE et CHAUFFAGE TOUJOURS à votre service. Vente et installation, réparation de plomberie et chauffage. L. P. Leclerc, 220 St-Jean Baptiste, 373-5533.

GARÇON pour travailler sur une ferme. Tél. 264-2036, Huntingdon.

VACHES ou GENISSES de août, septembre ou octobre. Pur-sang ou croisées. S'adresser à Charles McConville, tél. 264-5038, après 6 p.m.

GARDERAIS ENFANT de 1 à 4 ans, du lundi au vendredi, dans le centre ville. S'adresser 371-0069.

AVIS

AVEZ-VOUS une maison ou un commerce à vendre pour de bons résultats voyez les Immeubles Loyal Ltée 2003 Blvd. Ste-Marie Valleyfield. Tél. 373-4388, résidence 371-1403.

AUTOS A VENDRE

RENAULT 8, 1969. Encore sur garantie. Tél. 373-7818.

CHEVROLET COACH, 1964. Tél. 264-2702, Huntingdon.

METEOR convertible avec sièges baquets, 1966, en très bonne condition. Tél. 373-0027.

PONTIAC 1965, 4 portes, Familiale 8, transmission standard, 4 pneus neufs, moteur en bonne condition. Tél. 373-5542 jusqu'à 6 heures p.m.

AUTO A VENDRE

DODGE Dart 1968, sédan 4 portes, 6 cylindres, 155 c.v., automatique, roue 14 pouces, parfaite condition, particulier, prix du marché. Tél. après 5 p.m. 829-2768.

CHEVROLET 1963, transmission standard en parfaite condition, 4 pneus neufs. Pour information Tél. 373-3610.

Agence SHANNON

Voyages
Vous désirez voyager. Nous pouvons organiser votre voyage: CHEMIN DE FER — BATEAU — AVION — HOTELS ETC.

PROVINCIAL TRANSPORT
Terminus Autobus
pour voyages de groupes organisés, appelez 373-3471 et demandez Suzy.

ATTENTION REPARATIONS

Il existe un seul endroit où vous pouvez faire réparer vos accessoires électriques tout en obtenant une garantie de 30 jours. C'est chez GRENIER ELECTRIC, qu'il s'agisse de grille-pains, fers à repasser à vapeur, laveuses automatiques, balayeuses, refilage de moteur skill-saws "drills" électriques, malaxeurs électriques, poêles électriques tout — tout — tout 30 jours de garantie sur toute réparation. Signalez: 373-6529, GRENIER ELECTRIC. Nous allons chercher les articles et nous faisons la livraison gratuitement. S'ADRESSER au: 266, Blvd. Bord de l'Eau Grande-Ile, Valleyfield.

Propriété à vendre

EPICERIE-BOUCHERIE licenciée, poste d'essence, avec maison de 7 pièces, 7 arpents de terre avec bâtisses de ferme. Bon chiffre d'affaire. Cause de la vente — décès. S'adresser à Mme Côme Provost, Aubrey (située entre Howick et St-Chrysostème.)

MAISON de deux logements située à 7 rue Cross à Ormstown. S'adresser à Eugène Sauvé, 26 Church, Ormstown Tél. 829-3061.

FERME située à St-Anicet, 135 acres avec bâtiments neufs. Tél. 264-2669, Huntingdon.

PROPRIETE située à la montée du village de St-Stanislas de Kostka, terrain grandeur 315' x 100', maison de 6 appartements, système de chauffage à air chaud, endroit paisible. Tél. 371-0296.

CONTRACTEURS

pour couture dans:
habit de neige,
pantalon de ski,
coupe-vent de ski
en nylon et fourrure
grandeurs: bébé à 6 ans X
Travail régulier assuré.

S'adresser à:
ALLEN CHILDREN'S WEAR CO. LTD.
9333 Boul. St. Laurent
Montréal
Tel. 387-6486

Marc H. Viau Inc.

NOTICE is hereby given that Marc H. VIAU INC., corporation legally constituted under the Quebec Companies Act, will apply to the Department Financial Institutions of the Province of Quebec, for permission to surrender its charter. Montreal, this 28th day of August 1970.

Marc H. VIAU, president

LISEZ La Gazette

**Soudeuses
Electriques**

LOCATION

180A - 220V

PAR MOIS

\$15.00

J. H. Sauvé & Fils Inc.

238, St-Laurent
Valleyfield

**Avez-vous des
COQUERELLES**

Débarassez-vous en le plus tôt possible en utilisant notre moyen de destruction.

Nous assurons la destruction de toute vermine en quelques heures. Satisfaction garantie. Adressez-vous à:

Jos. Phoenix
46, rue Ellice
Valleyfield Tél. 373-5281

DANDURAND & FRÈRES

**Lumber and Building
Materials**

TEL 373-4721



**Bois et Matériaux
de Construction**

178 RUE JACQUES CARTIER

VALLEYFIELD, QUE.

REMI HALLE, prop.

TEL. 373-4721

ON DEMANDE

STENO-DACTYLO: Exigences: — Connaissance parfaite de la langue française — Expérience de préférence — La connaissance de l'anglais constituera un avantage pour les candidates. Endroit: Valleyfield. Conditions de travail: — Semaine de cinq jours; — Salaire selon expérience; — Bénéfices marginaux. Envoyez lettre d'application et curriculum vitae à l'adresse suivante:

LE DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS,
C.P. 405
VALLEYFIELD, QUE.

★ L'ALIMENTATION ★

Le marché et les produits nouveaux.
(article de fond par les Fabricants Canadiens de Produits Alimentaires)

Vous est-il arrivé dans un super-marché moderne de contempler les tablettes ployant sous le poids de marchandises aux gais emballages et de vous interroger sur le "curriculum vitae" d'un produit?

Et en promenant un regard scrutateur, vous êtes-vous jamais exclamé devant une nouvelle marque de détergent ou de gelée en poudre parfumée à la menthe, "Mais qui donc décide de leur sort?"

Evidemment, les articles ne prolifèrent pas par hasard. Si une variété nouvelle voit le jour, c'est parce que la conjoncture de son apparition paraît bonne.

Lorsqu'un manufacturier lance un produit nouveau sur le marché, ce n'est qu'au prix de beaucoup d'efforts et de frais dans la mise au point d'une marchandise qui, il en est convaincu, répondra à un besoin.

Ce n'est certes pas son intuition qui l'y a poussé, mais bien plutôt les études et les essais du marché. Ils ont l'avantage de l'éclairer sur la marge de succès qu'il pourra escompter de la fabrication et de la commercialisation à grande échelle de tel ou tel produit, nouveau ou amélioré. Mais ce sont les millions de consommateurs d'un océan à l'autre qui rendront, en ce qui le concerne, un verdict souvent irrévocable.

Parfois, les tests préliminaires ne sont pas très encourageants et dans ce cas, le produit est mis en veilleuse pour subir les modifications qui s'imposent.

Quant aux aliments, ils doivent non seulement correspondre aux spécifications de fabrication, mais aussi répondre aux normes très sévères imposées par la Direction des aliments et des drogues du gouvernement fédéral. De la sorte, santé et hygiène sont garanties.

Mais suivons le cheminement d'un produit nouveau depuis son développement jusqu'à son apparition sur le marché.

Le tout commence par une idée, un concept nouveau que le manufacturier trouve prometteur au niveau du marché. Ou bien, ce manufacturier sait que le public réclame ce genre de marchandise. Ou encore, en sondant le marché, il constate une faille dans la gamme de tel ou tel produit et s'avise de la combler.

Il arrive aussi qu'un certain produit a connu du succès dans un autre pays, par exemple aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne. Une compagnie canadienne décide de le commercialiser chez nous, une fois adapté à nos besoins et nos goûts.

Dans tous les cas, le processus est le même: étude de concept, développement, vérifications de laboratoire, sondages et études de marché. Enfin, c'est le test du marché dans une zone sélectionnée avec soin.

En général, ce test est accompagné d'une campagne promotionnelle qui peut prendre une ou plusieurs formes.

Il y a d'abord la publicité. Le manufacturier tire parti des moyens que lui offrent les organes de communications pour porter son message jusqu'au public. Il y a aussi le moyen des échantillons, comme c'est souvent le cas pour les détergents.

On peut aussi avoir recours aux coupons livrés par la poste ou insérés dans le paquet. Quant aux offres de cadeaux, elles constituent une autre arme dans l'arsenal du manufacturier qui veut privilégier ses produits.

De ces tests, il ressort parfois que certains produits conviennent à certaines régions mieux qu'à d'autres. C'est ce qu'a souligné un important

manufacturier torontois de biscuits et de collations. En effet, le Québec préfère, semble-t-il, les douceurs et les articles de fantaisie, ce qui n'est souvent pas le cas dans d'autres provinces.

Les fabricants de détergents, pour leur part, lancent rarement un agent nettoyant sur le marché national avant qu'il n'ait passé des tests de marché dans certains magasins choisis dans des régions éloignées l'une de l'autre telles que le Québec et la Colombie-Britannique.

Si les résultats sont concluants, le manufacturier décide de fabriquer le produit et de le lancer à l'échelle du pays. Si non, les résultats négatifs peuvent préfigurer un échec. Les risques en sont nombreux: l'article ne répond pas à un besoin précis; le prix est trop élevé ou pas assez, par rapport aux articles semblables; il ne donne pas le résultat escompté ou le volume des ventes laisse à désirer.

En outre, le facteur emballage est d'importance; en effet, il signifie souvent la différence entre un succès et un échec.

Voici l'histoire d'un échec qu'a connu le manufacturier d'un concentré de soupe déshydratée. Son produit était légèrement plus cher qu'une marchandise semblable de la concurrence. Mais la compagnie n'a pu en réduire le prix, pour ne pas du fait même éliminer sa marge de profit: Or, à Vancouver, personne n'en acheta et après plusieurs mois, le produit dut être retiré du marché.

Votre famille se nourrit-elle de façon saine?

La question se justifie à notre avis du fait que, selon les

experts en alimentation, on ne s'intéresse que trop peu aux questions alimentaires. En effet, notre manière de vivre et nos aventures alimentaires causent de sérieuses inquiétudes aux diététiciens.

D'après les statistiques, trois Canadiens sur dix souffrent de surpoids ou d'obésité. C'est inévitable puisqu'ils consomment plus de calories qu'ils n'en brûlent. Au surplus, la nouvelle génération semble moins portée vers les activités physiques que la précédente.

Ce qui toutefois inquiète le plus les diététiciens, c'est moins la question du surpoids que celle d'une nourriture inadéquate. Parce que, disent-ils, bonne santé et bonne mine vont de pair. Tant il est vrai que santé et vitalité dépendent pour beaucoup de l'ingestion en quantité suffisante de protéines minérales, vitamines et hydrates de carbone.

POUR UNE BONNE VISION

Une étude faite par le ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social a montré que certains Canadiens souffrent d'une carence en vitamines A, substance nécessaire à la croissance, une bonne vision et la résistance aux infections. Et pourtant, cette vitamine se trouve en grande quantité dans le lait, le beurre, le jaune d'oeuf, la margarine et les légumes verts et jaunes.

Quant à la vitamine D qui régularise le métabolisme phosphocalcique, elle se trouve en quantité moins que suffisante dans le régime alimentaire d'un pourcentage fort élevé de la population.

Cette vitamine, élaborée dans l'organisme par l'action du soleil sur la peau, prévient le rachitisme et contribue à une bonne dentition.

Lorsque la lumière du soleil

fait parfois défaut, on peut quand même se constituer une réserve de vitamine D en buvant du lait additionné de cette vitamine et en consommant du poisson (thon, saumon, sardine) de l'huile extraite de poissons, du beurre et du jaune d'oeuf.

POUR UNE BONNE SANTE

Le Conseil canadien de l'alimentation a divisé les aliments en cinq groupes principaux et recommande d'absorber chaque jour au moins un des éléments constitutifs de chaque groupe si l'on veut jouir d'une bonne santé et avoir bonne mine. Et les Fabricants Canadiens de Produits Alimentaires, une des associations qui rassemblent les manufacturiers de ces produits au Canada, se joignent à cet organisme pour inciter les maîtres de maison à bien suivre ce conseil.

Les cinq catégories d'aliments en question sont: le lait, les fruits, le pain et les céréales, les légumes et enfin la viande et le poisson. Chaque groupe contient des éléments qui exercent une fonction différente et indispensable à la vie normale de l'organisme.

Le fruits et jus de fruits sont une des sources naturelles de la vitamine C dite acide ascorbique qui intervient au niveau des dents, des gencives et des vaisseaux sanguins. Les légumes tels que tomates, brocoli, choux et croux-fleurs sont, eux aussi, une bonne source de cette vitamine.

SOURCES DE PROTEINES

La viande et le poisson, groupe qui englobe également la volaille, les oeufs et le fromage, fournissent les protéines nécessaires à la croissance et indispensables pour prévenir la maladie. Les petits pois, les haricots secs et le lait contiennent aussi cette substance.

Pour avoir de bonnes dents et une ossature solide, il faut consommer du calcium présent dans le lait, le fromage et la crème glacée ainsi que des minéraux actifs dans les céréales, les fruits et les légumes.

Le complexe vitaminique B comprend la thiamine qui exerce une fonction essentielle dans la transmission de l'influx nerveux et provoque l'appétit. On la trouve dans la viande, la volaille, le poisson, le lait, les céréales (grains entiers), le pain et les pommes de terre.

Les guides alimentaires soulignent que les légumes en boîtes sont très nutritifs tout en ayant l'avantage d'être plus économiques que les frais qui, eux, dépendent de la récolte et de l'état du marché. Pour leur part, les légumes congelés, convenablement préparés, sont tout aussi nutritifs que savoureux et laissent peu ou pas de résidus.

Quant aux aliments énergétiques, ils sont constitués principalement par les corps gras (beurre, crème, lait et viande) et par les hydrates de carbone que l'on trouve notamment dans le pain, les céréales, le maïs, les pommes de terre, les fruits et le sucre.

Il existe enfin un sixième groupe d'aliments, hauts en saveur, qu'on utilise soit pour compléter soit pour relever un menu.

Thé, café, épices et condiments, sucre et confiseries, huile pour salades, vinaigrettes et marinades et autres collations sont de ce groupe. Bien que certains d'entre eux contribuent peu à la valeur nutritive des repas, ils en rehaussent l'arôme, accentuent le goût et augmentent la variété. Deux d'entre eux, à savoir le sucre et le gras, ont un rôle énergétique important à jouer.

UN STEINBERG A VALLEYFIELD

La rumeur selon laquelle un super-marché de la chaîne de magasins Steinberg viendrait s'établir prochainement à Valleyfield, à l'emplacement de l'ancienne usine Specialty de la Société Montreal Cottons, ne serait pas dénuée de fondement. Nous avons interrogé à ce sujet le directeur de l'usine Salaberry, M. Iott, qui a bien voulu nous donner quelques précisions.

Il nous a déclaré que des négociations avaient lieu présentement entre la firme Stein-

berg et la compagnie qu'il représente, mais que rien ne permettrait d'affirmer, jusqu'à présent, qu'elles aboutiraient de façon positive. "Je dirais même, d'affirmer M. Iott, que l'optimisme est moins ferme qu'il y a six mois, des problèmes nouveaux séparant actuellement les parties intéressées. Cependant, devait-il terminer, aucune décision finale n'a été prise. Il se peut donc que le projet se concrétise encore ou soit tout simplement abandonné."

FETE DU TRAVAIL

LUNDI, LE 7 SEPTEMBRE



BON CONGÉ A TOUS LES TRAVAILLEURS

Nous remercions nos employés pour leur belle coopération durant 69-70

Valleyfield Ready-Mix

C.P. 27

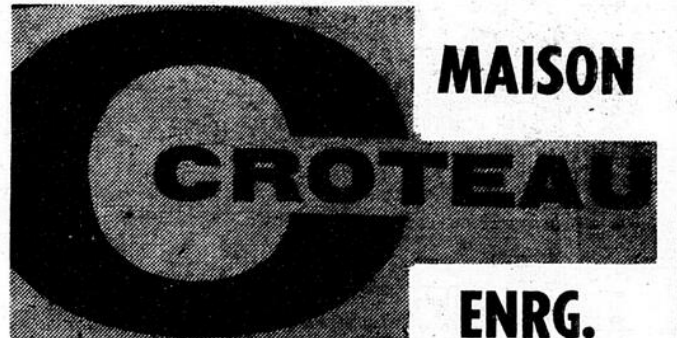
TEL. 373-3322

LUNDI, 7 SEPTEMBRE FETE DES TRAVAILLEURS DE TOUTE LA REGION



La direction désire offrir les meilleurs voeux de bonne fête à tous ses employés et aux ouvriers de la région.

SEULE LA



PEUT FAIRE CA

L'ENDROIT IDEAL POUR HABILLER
TOUTE LA FAMILLE.

● Ouvert tous les jeudis soirs jusqu'à 9 heures

— Encouragez un Canadien Français —

L'Ouverture des Classes ça nous connaît

59 DU MARCHÉ — 373-7310 — VALLEYFIELD